



RELIZANE :

Démantèlement d'un réseau international spécialisé dans la contrebande de produits pharmaceutiques (GN)

page 2

ED DIWAN

N°2136



Quotidien national d'informations

Dimanch 14 Décembre 2025

- Prix : 15 DA Tirage 2000

ALGERIE-TUNISIE :

Actualité

25 accords signés



page 2

Le Premier ministre achève sa visite officielle en Tunisie

2



(MDN) :
Le Général d'Armée Saïd Chanegriha installe le Directeur central de la sécurité de l'Armée

2

Clôture de la 23e session de la Grande Commission mixte algéro-tunisienne de coopération

3

20 locomotives SNTF réhabilitées avec technologies de pointe

p 3

Le Premier ministre achève sa visite officielle en Tunisie

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb a quitté, vendredi, la République tunisienne, au terme d'une visite officielle dans le cadre de la tenue de la 23e session de la Grande commission mixte algéro-tunisienne, couronnée par la signature de plusieurs accords, mémorandums d'entente et programmes de coopération dans divers secteurs, visant à renforcer la coopération et le partenariat entre les deux pays frères. Le Premier ministre a été salué à son départ de l'aéroport international de Carthage par la cheffe du gouvernement tunisien, Mme Sarra Zaafrani.



ALGERIE-TUNISIE : 25 accords signés

Alger et Tunis poursuivent le scellement de leur destin commun et parient sur l'avenir d'une relation qui se consolide. C'est en tout cas l'impression que donnent les propos des officiels des deux pays en marge de la 23e session de la grande commission mixte algéro-tunisienne, qui s'est clôturée hier à Tunis. Au-delà des accords signés et de la réitération des positions communes sur plusieurs questions d'intérêt partagé, le renforcement de la relation entre l'Algérie et la Tunisie, traduit une démarche tendant vers une plus grande cohésion. Ce mouvement intervient dans un contexte de bouleversement géopolitique mondial, dont les ondes de choc secouent le Maghreb, l'Afrique du Nord, le Sahel et au-delà. La relation singulière entre Alger et Tunis ne peut se comprendre que sous l'angle de la nécessité stratégique, au-delà des liens humains, culturels et historiques. Le couple algéro-tunisien semble condamné à s'entendre, les deux pays incarnant tour à tour le talon d'Achille de l'autre en cas de

déstabilisation. Dans ce cadre, la relation entre les deux pays repose avant tout sur des impératifs sécuritaires, économiques et stratégiques précis. La frontière terrestre qu'ils partagent est longue, exposée aux trafics, à l'immigration clandestine et aux activités de groupes armés, rendant la coordination militaire et sécuritaire incontournable, d'autant plus que dans le voisinage immédiat, il y a la Libye qui demeure en proie à des luttes de pouvoir internes alimentées par des puissances étrangères, tandis que le Sahel, de plus en plus militarisé, se transforme lui aussi en terrain d'influence pour ces mêmes acteurs. C'est dans ce contexte volatil que l'Algérie et la Tunisie réaffirment à chaque fois leur volonté de porter toujours plus haut leur coopération, une détermination qui s'est concrétisée lors de cette 23e commission mixte. Les travaux de celle-ci, coprésidés par le Premier ministre algérien Sifi Ghrieb et la cheffe du gouvernement tunisien Sarra Zaafrani, ont abouti à la signature de 25 accords dans des

secteurs aussi variés que l'eau, la pêche, les médias, la jeunesse, la santé, l'énergie, l'emploi et les droits d'auteur, reflétant une volonté partagée d'approfondir les liens structurels entre les deux pays, rapporte La Presse de Tunisie.

«Partenariat stratégique solidaire et intégré»

Au sortir de la séance élargie qui a marqué la clôture des travaux, M. Ghrieb a déclaré que « la tenue de cette session s'inscrivait dans la mise en œuvre des hautes instructions des présidents Abdelmadjid Tebboune et Kaïs Saïed pour hisser les relations bilatérales au rang d'un partenariat stratégique solidaire et intégré » et que « la coordination entre Alger et Tunis s'est intensifiée dans tous les domaines, y compris face aux menaces sécuritaires communes ». n discours qui s'appuie sur un faisceau d'initiatives, parmi lesquelles l'accord de coopération dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme signés à cette occasion, outre les mémorandums d'entente et les pro-

grammes exécutifs qui balisent la coopération dans les domaines du sport, de la jeunesse et de la santé. Parallèlement, le forum d'affaires qui s'est tenu en marge de la commission a vu la signature de 7 accords entre opérateurs économiques des deux pays. Au-delà de cette session et de ses résultats immédiats, le renforcement des relations entre Alger et Tunis prend racine dans des accords antérieurs. L'un des plus significatifs reste celui conclu en octobre dernier dans le domaine de la défense, lors d'une visite du ministre tunisien de la Défense à Alger. Cet accord de coopération militaire couvre plusieurs volets, y compris la formation, l'échange d'expertises, la coordination opérationnelle et la sécurisation des frontières communes. Pour Alger et Tunis, l'avenir se conçoit et se construit dorénavant à deux. La coopération sectorielle n'est que le premier pas d'une trajectoire qui pourrait peut-être conduire à des partenariats plus larges et stratégiques, ancrant définitivement leur destin commun.

(MDN) :

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha installe le Directeur central de la sécurité de l'Armée

Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha, a présidé, samedi, au nom du président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, la cérémonie officielle d'installation du directeur central de la sécurité de l'Armée, le Général Abbas Ibrahim, indique un communiqué

du ministère de la Défense nationale (MDN). «Au nom de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et conformément au décret présidentiel du 8 décembre 2025, j'installe officiellement le Général Abbas Ibrahim, dans les fonctions de Directeur central de la sécurité de l'Armée, en remplacement du Général Djeribi Mahrez», a déclaré le Général d'Armée «Aussi, je vous ordonne

de travailler sous son autorité, de suivre ses ordres et d'exécuter ses instructions, dans l'intérêt du service, en application des règlements militaires en vigueur et des lois de la République, et en faisant montre de fidélité aux sacrifices de nos vaillants Chouhada et aux valeurs de notre Glorieuse Révolution», a-t-il ajouté. Cette occasion a constitué «une opportunité pour Monsieur le Général d'Armée pour donner aux cadres de cette Direction sensible, un en-

semble d'instructions et d'orientations, mettant l'accent sur la nécessité de fournir davantage d'efforts dévoués au service de la patrie et faire preuve d'engagement immuable dans l'accomplissement des missions assignées avec toute la rigueur et la persévérance requises», a souligné le communiqué du MDN. A l'issue, le Général d'Armée a supervisé la cérémonie de signature et d'approbation du Procès-verbal de passation de consignes.

Eriger l'INT en un espace de référence pour la formation à travers la numérisation

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a souligné la nécessité d'ériger l'Institut national du travail (INT) en un espace de référence pour la formation spécialisée, en s'appuyant sur la numérisation en tant qu'outil fondamental pour moderniser le système de travail et améliorer les services de la formation publique, indique samedi un communiqué du ministère. Présidant une réunion d'évaluation consacrée à la présentation du bilan d'activités de l'INT, le ministre a donné "une série d'instructions visant à renforcer l'efficacité de l'Institut et à l'adapter aux transformations numériques, notamment par l'octroi d'une place particulière aux programmes de formation à distance et aux plateformes numériques interactives, afin de soutenir une flexibilité dans l'apprentissage", précise le communiqué. M. Saihi a également ordonné "l'élargissement du programme des formations pour inclure les différentes catégories de travailleurs et cadres dirigeants à travers les différentes wilayas, ainsi que le renforcement de la formation spécialisée répondant aux besoins du secteur, tout en tenant compte des spécificités de chaque établissement". Il s'agit également de "la transition vers des modes de gestion modernes basés sur des systèmes informatiques avancés et le développement de plateformes numériques d'inscription, garantissant la transparence et l'amélioration de la qualité des services". Il a, en outre, appelé à la numérisation des archives et des données relatives aux études et aux banques de données sur le marché du travail, ainsi qu'au soutien des organismes sous tutelle, au renforcement de l'intégration institutionnelle et au développement de mécanismes de coopération entre l'Institut et les autres structures centralisées et décentralisées. Dans le même contexte, le ministre a mis en lumière le rôle central de l'INT dans l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de formation spécialisée, la réhabilitation du siège de l'Institut et la modernisation de ses équipements pédagogiques, y compris les salles numériques, le matériel audiovisuel et les espaces de formation interactifs répondant aux exigences de la transformation numérique, ainsi que la généralisation de l'utilisation des solutions numériques intelligentes dans les programmes pédagogiques. A ce propos, il a appelé l'Institut à assumer "un rôle de référence dans le domaine des études et des recherches liées au monde du travail, à travers l'élaboration de rapports analytiques et d'études sectorielles qui contribuent à l'appui à la prise de décision". Au terme de la réunion, M. Saihi a insisté sur la nécessité de renforcer la coordination entre l'Institut et les cadres du ministère pour assurer un accompagnement efficace dans l'exécution de ses missions stratégiques, ainsi que l'accélération du rythme des réalisations dans le cadre des programmes de formation et d'études, et l'orientation des efforts vers l'élargissement des partenariats avec les acteurs économiques afin de lier la formation aux besoins du marché du travail. A noter que le ministre avait écouté un exposé détaillé présenté par le directeur général de l'INT, comprenant une lecture du bilan annuel, ainsi qu'un aperçu des grandes lignes du programme de travail pour l'année 2026, basé sur l'intégration des technologies modernes dans le système de formation, l'élargissement des offres de formation à distance et la promotion du niveau des études accompagnant l'évolution du marché du travail.

ED-DIWAN Quotidien National d'Informations Edité par EURL Société Seghir de communication Le Site : www.fr.eddiwan.dz	BUREAU D'ORAN : 12 BD DE L'ALN / E - ORAN BUREAU D'ALGER : Cite bois des pins ALGER Directrice de la publication FATIMA-ZOHRA SEGHIR	Impression : SIA Z I el Alia - Beb Ezzouar - Alger DIFFUSION: eldjazardoc.com « Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur-Alger. Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42 Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45/020.05.13.77 agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz	Le Site : www.fr.eddiwan.dz Email : contact@eddiwan.dz esc.societe@gmail.com 0660 74 95 86 Service Publicité Tel : 0770 77 03 30 FAX : 041 33 45 43	Les textes et les photographies envoyés ou remis à la rédaction ne peuvent être rendus ni faire l'objet d'aucune réclamation. Reproduction interdite de tout article sauf accord de la direction du journal.
--	--	---	--	---

Clôture de la 23e session de la Grande Commission mixte algéro-tunisienne de coopération

Les travaux de la 23e session de la Grande Commission mixte algéro-tunisienne de coopération, qui s'est tenue sous la coprésidence du Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, et de la cheffe du gouvernement tunisien, Mme Sarra Zaafrani, ont pris fin vendredi après-midi à Tunis.

Cette session a été sanctionnée par la signature, par les deux pays, de 25 accords entre conventions, mémorandums d'entente et programmes exécutifs dans les domaines de l'énergie, des énergies renouvelables, des finances, de l'industrie, de l'industrie pharmaceutique, de la pêche, des eaux, du transport et de l'investissement, outre la communication, la culture, la santé, la formation professionnelle, la jeunesse, les sports et la solidarité. Lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue tunisienne, Mme Sarra Zaafrani, le Premier ministre s'est félicité des conclusions de cette session qui a constitué « un pas important vers le renforcement et l'accompagnement de la dynamique croissante de la coopération unissant les deux pays frères ». Cette session a permis d'examiner les moyens de promouvoir la coopération bilatérale, en concrétisation de « la forte volonté du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de son frère, le Président Kaïs Saïed, et de la hisser au rang de partenariat stratégique et intégré, à la hauteur de la lutte et des sacrifices communs des deux peuples frères ». Ce qui est source de satisfaction, a ajouté M. Sifi, c'est la diversification des domaines concernés par les accords conclus entre les deux pays dans le cadre de cette session, notamment ceux liés à la coopération économique et à l'investissement, ce qui permettra de « réaliser les objectifs tracés pour multiplier les échanges commerciaux, notamment hors hydrocarbures, et augmenter les investissements dans les domaines dans lesquels les deux pays acquièrent des avantages préférentiels et des opportunités prometteuses ». Il a affirmé à ce propos que le travail se poursuivra « de manière soutenue et coordonnée pour mettre en œuvre les conclusions de cette session, conformément aux hautes orientations des dirigeants de nos deux pays, au service des aspirations des deux peuples frères et par fidélité à leurs sacrifices communs ». Le Premier ministre est également revenu sur l'entretien qu'il a eu, jeudi, avec le Président tunisien, lequel a exprimé sa haute considération à son frère, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi que sa détermination à développer les relations entre les deux pays et les deux peuples frères. « Le Président Saïed a clairement affirmé que le processus de renforcement des relations bilatérales entre les deux pays, marqué par une croissance soutenue, consti-



tue un choix stratégique et déterminant, notamment dans un contexte régional et international qui exige davantage de solidarité, d'intégration et d'action collective. Une orientation dont les fondements ont été posés par les deux Chefs d'État et dont le cadre s'est élargi, lors du dernier sommet consultatif, pour inclure le pays voisin et frère, la Libye. » Sur les plans régional et international, le Premier ministre a réitéré sa satisfaction quant à « la parfaite convergence des positions des deux pays concernant de nombreuses questions d'intérêt commun, notamment la cause palestinienne, à laquelle les deux pays restent attachés en soutenant les droits légitimes du peuple palestinien frère, particulièrement son droit à l'établissement de son État indépendant, avec El-Qods pour capitale ». Pour sa part, Mme Zaafrani a mis en avant la volonté de son pays de mettre en œuvre les résultats de la 23e session de la Grande Commission mixte, pour être « à la hauteur des relations privilégiées et exemplaires unissant la Tunisie et l'Algérie ». Elle a

en outre souligné que la tenue de cette session a été l'occasion de réaffirmer la détermination des dirigeants des deux pays à œuvrer « au développement et à la promotion des relations de fraternité, de voisinage et de coopération à des niveaux avancés à travers des réalisations concrètes, à la hauteur de leur passé glorieux et en phase avec les aspirations des deux peuples et des générations successives ». La Cheffe du gouvernement tunisien a ajouté que cette session a également permis de passer en revue les axes de coopération entre la Tunisie et l'Algérie dans divers domaines et d'évaluer les résultats enregistrés depuis la tenue de la session précédente. Elle a aussi offert, a-t-elle affirmé, l'opportunité d'examiner les voies et moyens de développer ses mécanismes, d'actualiser son cadre juridique et d'élargir ses perspectives, ce qui « ouvrira la voie à une nouvelle dynamique dans le parcours des relations de fraternité et de coopération entre les deux pays frères ».

Mme Hanoune évoque les luttes et les acquis de la femme algérienne

La Secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Mme Louisa Hanoune, a évoqué, samedi à Alger, les luttes menées par la femme algérienne à travers les différentes étapes de l'histoire, ainsi que les acquis qu'elle a réalisés grâce à son combat continu. Dans une allocution prononcée lors d'une rencontre consacrée à la présentation du rapport politique de la réunion du Bureau de la femme travailleuse du Parti pour la wilaya d'Alger, Mme Hanoune a rappelé les luttes de la femme algérienne et sa contribution à la préservation de l'identité nationale tout au long des 132 années d'occupation française, puis sa participation à la glorieuse Révolution de libération, jusqu'à

ses efforts incessants durant la période post-indépendance. Elle a, à cet égard, souligné "les acquis arrachés par la femme algérienne très tôt comparativement à de nombreux pays, notamment pour ce qui est du droit de vote et du droit au travail". S'agissant des prochaines échéances électorales, la SG du PT a appelé les cadres et militants du Parti à "bien se préparer pour ces rendez-vous en se rapprochant des citoyens pour prendre connaissance de leurs préoccupations". Par ailleurs, Mme Hanoune a mis l'accent sur "le caractère sacré de l'unité nationale", soulignant que ceux qui tentent d'y porter atteinte ne sont qu'un "groupuscule fabriqué de toutes

pièces et étranger à notre pays et dont les desseins sont connus de tous, à savoir le démantèlement des Etats et le pillage des richesses des peuples". Elle a, à cet titre, appelé à "prémunir l'Algérie en renforçant le front intérieur", saluant, par là même, "la vigilance du peuple algérien face à toute tentative de nuire à l'unité de sa patrie". A l'occasion de la Journée mondiale des droits de l'homme, Mme Hanoune a tenu à rappeler les souffrances du peuple palestinien face à la poursuite de la guerre génocidaire menée par l'entité sioniste, appelant à la nécessité d'apporter un soutien total aux Palestiniens et d'accélérer l'acheminement des aides.

RELIZANE :

Démantèlement d'un réseau international spécialisé dans la contrebande de produits pharmaceutiques (GN)

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) de la wilaya de Relizane sont parvenus à mettre un terme aux activités d'un réseau international spécialisé dans la contrebande de produits pharmaceutiques, avec la saisie d'une importante quantité d'insuline, indique, samedi, un communiqué des mêmes services. "Le service de recherche et d'investigation de Relizane a neutralisé un réseau international de contrebande et de trafic de médicaments, constitué de 5 femmes de nationalité algérienne et d'un ressortissant étranger, avec la saisie d'une importante quantité d'insuline destinée aux patients diabétiques", précise la même source. Cette opération fait suite à l'interception par "les éléments de la brigade territoriale de la GN de Sidi Lazreg d'un véhicule imma-

triculé à l'étranger, où, lors de la première fouille, une importante quantité de stylos à insuline a été découverte dissimulée dans des valises, suite à quoi, il a été procédé à l'arrestation du conducteur et de 3 femmes qui l'accompagnaient avant leur transfert au siège de la brigade pour la poursuite de l'enquête". Après une fouille minutieuse du véhicule et de ses passagers, "une quantité supplémentaire d'insuline a été découverte soigneusement dissimulée dans des ceintures en tissu enroulées autour des corps des trois femmes". Il a été procédé également à la saisie de "sommes d'argent en monnaie nationale et en devises, ainsi que du véhicule utilisé dans l'opération de contrebande". En coordination permanente avec le procureur de la République près le tribunal

de Zemmora, "les enquêtes approfondies se sont soldées par l'identification de deux autres femmes impliquées avec les éléments du réseau, lesquelles ont été arrêtées après extension de la compétence territoriale à une wilaya limitrophe. La perquisition de leur domicile a permis la saisie d'une autre quantité de stylos à insuline ainsi que de boîtes prêtes à être reconditionnées en vue de leur commercialisation ultérieure, en plus de sommes d'argent en monnaie nationale dinars et en devises", détaille-t-on dans le communiqué. Après accomplissement de toutes les procédures légales, les mis en cause ainsi que les objets saisis ont été présentés devant le procureur de la République près tribunal de Zemmora, conclut la même source.

20 locomotives SNTF réhabilitées avec technologies de pointe

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a annoncé ce samedi la mise en service progressive de locomotives après leur réhabilitation et modernisation complète, dans le cadre d'un programme portant sur 20 anciennes locomotives diesel-électriques, réalisé par des compétences algériennes au sein des ateliers de l'entreprise. D'après un communiqué de la SNTF, les travaux de rénovation se déroulent notamment dans les ateliers de Mohammadia (AMF) à Mascara et dans les ateliers de la base principale de maintenance des locomotives de Rouiba (BPML) à Alger, selon un programme technique visant à améliorer la performance et la fiabilité des matériels.

Expertise nationale et transfert technologique

La SNTF a précisé que le projet s'inscrit dans une démarche de transfert et maîtrise de la technologie, puisque toutes les opérations ont été réalisées par des techniciens et ingénieurs algériens spécialisés dans la maintenance, la modernisation et la rénovation des équipements, sous supervision technique des cadres et ingénieurs du groupe américain EMD (Electro-Motive Diesel), leader mondial dans la fabrication de locomotives diesel. Parmi les principales améliorations apportées, les locomotives ont bénéficié du remplacement des systèmes de commande électroniques, avec l'adoption du système moderne EM2000 développé par EMD, offrant un meilleur contrôle des différents systèmes opérationnels de la locomotive.

ORAN : Le président du MSP supervise une rencontre régionale des jeunes

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelaali Hassani Cherif, a supervisé vendredi à Oran une rencontre régionale des jeunes militants du parti des wilayas de l'Ouest du pays. Dans de son intervention lors de cette rencontre, organisée à la salle de cinéma El Saâda, Abdelaali Hassani Cherif a souligné que l'Algérie mise sur sa jeunesse pour réaliser l'essor économique, considérant qu'elle représente "la véritable force sur laquelle compte l'Algérie". Il a estimé que la jeunesse "constitue la source de puissance de tout pays et les bras qui bâtissent son économie", insistant sur "la nécessité de s'attacher à la patrie, de renforcer l'unité et la cohésion nationales, d'adhérer aux valeurs morales, éducatives et religieuses, et d'élever le niveau de conscience pour faire face aux défis". Le même intervenant a appelé à la coopération et à la conjugaison des efforts afin de "canaliser les énergies des jeunes vers l'intégration dans les différents projets nationaux, qu'ils soient socio-économiques, culturels, scientifiques, ou les orienter vers des projets innovants et créatifs, afin de participer au développement du pays". A ce propos, le président du MSP a indiqué que l'objectif est que les jeunes vivent pour leur patrie, et évitent les comportements susceptibles d'altérer leur vision positive du pays pour lequel sont tombés les martyrs et ont combattu les moudjahidine".

FORUM ECONOMIQUE MIXTE : Ambition commune de doubler les échanges

La 23e session de la Haute- commission mixte algéro-tunisienne de coopération s'est achevée hier à Tunis, sur une feuille de route ambitieuse et une série d'engagements tangibles.

Présidée conjointement par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, et la cheffe du gouvernement tunisien, Mme Sarra Zaafrani, cette rencontre a placé le renforcement économique au cœur des priorités bilatérales, avec un objectif clair : doubler le volume des échanges commerciaux et des investissements entre les deux pays frères. Cet engagement, réaffirmé lors du Forum économique mixte tenu en marge de la session, traduit une conviction partagée : le potentiel de la relation économique dépasse largement les réalisations actuelles. Bien que la Tunisie se classe au deuxième rang des partenaires commerciaux de l'Algérie en Afrique, avec un volume d'échanges ayant atteint 2,3 milliards de dollars en 2024, les deux gouvernements jugent cette performance « inférieure au potentiel des deux pays », comme l'a souligné M. Ghrieb. Dans son allocution, le Premier ministre a insisté sur l'impératif de « créer les conditions favorables à l'accroissement des échanges hors hydrocarbures », en levant « tous les obstacles structurels ou conjoncturels » qui entravent la fluidité des échanges. Cette orientation vise à diversifier les secteurs de coopération et à construire une intégration économique plus résiliente et créatrice de valeur ajoutée. Un accent particulier a été mis sur le rôle moteur du secteur privé. La convergence de vues entre Alger et Tunis sur la nécessité de « renforcer les partenariats et de soutenir le secteur privé » s'est concrétisée par la signature d'un accord de coopération entre le Conseil du renouveau économique algérien (Crea) et l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (Utica). Ce pont entre les institutions patronales est perçu comme un levier essentiel pour impulser des projets communs.



Des signatures qui tracent la voie de la concrétisation. La session ne s'est pas limitée aux déclarations d'intention. Elle a été marquée par une moisson d'accords et de mémorandums d'entente destinés à donner un cadre opérationnel à cette ambition. Plus de 25 accords ont été paraphés, couvrant des domaines variés et prometteurs. Le volet énergétique et stratégique a été renforcé par un mémorandum d'entente dans les domaines de l'énergie et des énergies renouvelables, ainsi qu'un accord de coopération dans l'industrie pharmaceutique, soulignant la volonté de développer des filières industrielles intégrées. Parallèlement, les agences de promotion des investissements des deux pays ont signé un protocole pour faciliter et encourager les flux d'investissements croisés, un signal

fort envoyé aux entrepreneurs. La connectivité physique n'a pas été oubliée, avec la conclusion d'un accord relatif à l'exploitation conjointe de lignes de transport routier international de voyageurs, visant à rapprocher les populations et les économies. Enfin, le dynamisme du secteur privé s'est manifesté par la signature, en marge du Forum, de sept accords de partenariat direct entre des entreprises algériennes et tunisiennes dans des secteurs comme le textile, les industries alimentaires et le tourisme. La cheffe du gouvernement tunisien s'est dite « très satisfaite » du niveau de coopération atteint et a salué le « dynamisme » des échanges économiques. Elle a appelé, tout comme son homologue algérien, à « stimuler et soutenir » ces échanges pour « en

accroître les retombées et en doubler le volume ». La 23e session de la Haute- commission mixte apparaît ainsi comme un tournant. Elle a transformé la volonté politique, exprimée au plus haut niveau, en un plan d'action articulé autour de leviers concrets : facilitation des échanges, soutien aux investisseurs, intégration sectorielle et rapprochement des opérateurs économiques. La trajectoire est désormais tracée pour que l'Algérie et la Tunisie, au-delà de leurs liens fraternels, construisent un véritable espace économique intégré, capable de tirer profit de leurs complémentarités et de faire face aux défis régionaux avec une alliance renouvelée. L'objectif du doublement des échanges devient la boussole de cette nouvelle phase de leur partenariat stratégique.

LIGNE FERROVIAIRE MINIERE OUEST : Mobilisation des efforts pour achever les travaux dans les délais impartis



Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a insisté, mercredi à Tindouf, sur la nécessité de mobiliser tous les moyens pour achever les travaux relatifs à la ligne ferroviaire minière ouest, qui s'étend sur 950 km depuis Gara Djebilet, en passant par Tindouf et Beni Abbes, jusqu'à Bechar. Le ministre, accompagné de

la secrétaire d'État auprès du ministre des Hydrocarbures et des Mines, chargée des Mines, Karima Bakir Tafer, a insisté, lors de l'inspection des travaux de réalisation de la gare ferroviaire de la zone de Gara Djebilet, dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya, sur l'impératif d'accélérer l'achèvement de cette gare et de ses annexes et de garantir

leur opérationnalité avant la fin de l'année en cours. La délégation ministérielle a également reçu, sur ce même site, une présentation détaillée sur l'état d'avancement des travaux de la ligne ferroviaire minière Bechar-Tindouf-Gara Djebilet. M. Djellaoui a appelé à accélérer le rythme des travaux restants afin de permettre la clôture complète du

chantier de ce projet stratégique, notamment après l'achèvement récent de l'ensemble des ouvrages d'art, au nombre de 45. La délégation s'est ensuite rendue sur les travaux de la gare ferroviaire de la ville de Tindouf, qui a atteint ses dernières étapes de réalisation. Le ministre s'est félicité du niveau d'avancement des travaux dans cette infrastructure importante, tout en soulignant la nécessité de mobiliser tous les moyens pour finaliser les travaux secondaires dans les meilleurs délais. Par ailleurs, le ministre, accompagné de la secrétaire d'État, a inspecté le projet de réalisation de l'unité de traitement et de chargement du minerai de fer, où leur ont été présentées des explications sur les missions de cette unité, qui assurera les opérations de concassage et de criblage, avec une capacité de production d'un million de tonnes en 2026, pour atteindre 8 millions de tonnes à l'horizon 2030. À noter que le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, poursuivra jeudi sa visite dans la wilaya de Tindouf, avec l'inspection de différents tronçons de la ligne ferroviaire minière ouest, y compris la gare ferroviaire de la zone de Hassi Khebbi, située à environ 370 km au nord du chef-lieu de la wilaya.

ALGERIE-ALLEMAGNE: Plusieurs projets d'investissement et mémorandums conclus à Alger

Plusieurs projets d'investissement algéro-allemands, ainsi que des mémorandums d'entente entre des entreprises et institutions algériennes et des sociétés allemandes ont été conclus mercredi à Alger, et portant sur divers domaines, notamment dans les secteurs de l'industrie, du numérique et de la formation universitaire. Ces accords et projets d'investissement ont été annoncés en marge de la première édition du "Sommet d'investissement germano-algérien (GAIS)", organisé par la Chambre algéro-allemande de Commerce et d'industrie (AHK), à l'occasion de 20ème anniversaire de sa création. Le premier projet d'investissement en Algérie est celui de la compagnie allemande KSB, spécialisée dans la fabrication de pompes et de vannes, et qui a décidé d'investir dans la production locale de certains équipements, selon Kais Hadj Amar, directeur général de la filiale algérienne. Ces produits seront destinés à couvrir les besoins des secteurs de l'hydraulique, de l'énergie, de l'industrie, de la pétrochimie et du bâtiment ajoute le même responsable, qui relève que KSB commercialisait jusque-là ses produits en Algérie et ce depuis une quinzaine d'années. Un autre projet d'investissement a été présenté par la société "Reichhart Logistic" qui est sur le point de se lancer, en Algérie en tant que sous-traitant, afin de répondre aux besoins du secteur de la construction automobile, notamment pour la production de systèmes d'échappement. L'objectif, selon son représentant, Mohamed Mounir Harir, est "de favoriser l'intégration locale dans l'ensemble des secteurs d'activité en Algérie grâce à ses services logistiques et industriels". Le troisième et dernier projet conclu concerne le lancement d'un investissement conjoint entre la société allemande "Weiss Chemie + Technik" et l'entreprise algérienne "ECBF Industrie", portant sur la fabrication de colles et adhésifs destinés aux secteurs industriels, de la construction, de l'automobile et de construction navale. Selon la responsable au sein d'ECBF Industrie, Sarah Sadi, cette alliance "repose sur une vision commune d'accélérer l'innovation industrielle en Algérie, de renforcer l'intégration locale dans les secteurs essentiels et de positionner l'Algérie comme un acteur compétitif à l'échelle régionale et internationale". Par ailleurs, le groupe allemand Siemens et l'entreprise algérienne "Intelligent Network" (INET) ont signé un mémorandum d'entente qui porte sur la coopération pour la réalisation des data-centers, avec l'objectif de contribuer au développement des infrastructures liées à la digitalisation. Selon le directeur général de Siemens Algérie, Mehdi Benzerga, cet accord permettra "d'apporter des solutions digitales à forte valeur ajoutée dans l'industrie et les services liés aux data-centers, tout en accompagnant les compétences algériennes grâce au transfert de savoir-faire". Un second mémorandum a été signé entre le groupe allemand Bayer et les universités de Blida et d'Alger afin de soutenir la formation des étudiants issus notamment des instituts d'agriculture et de pharmacie, à travers un accompagnement scientifique et technique.

APPROVISIONNEMENT EN EAU A ORAN : Le ministre veut réduire les coupures techniques

En visite à Oran jeudi, le ministre des Ressources en eau, Taha Derbal, a donné des directives pour améliorer durablement l'approvisionnement en eau potable dans la région.

Il a exigé une réduction des interruptions techniques, une meilleure coordination entre les services concernés et la mise en place de plans d'urgence anticipatifs afin de garantir la continuité de l'alimentation en toutes circonstances. Le ministre a souligné que la maintenance régulière des installations et la diversification des sources sont des impératifs pour sécuriser la ressource hydrique. Oran connaît, en effet, régulièrement des perturbations dans l'alimentation en eau potable, qui affectent la vie quotidienne de ses habitants malgré les efforts d'amélioration. En raison de pannes, de travaux de maintenance sur des installations clés ou de réparations de conduites principales et de canalisation vieillissantes..., les habitants des zones est et ouest en sont souvent réduits à solliciter les colporteurs d'eau. Taha Derbal a rappelé que l'Etat a consenti d'importants investissements dans des projets



structurants, notamment les stations de dessalement d'eau de mer, mais a insisté sur la nécessité de renforcer ces infrastructures afin d'éviter toute dépendance excessive à un seul système d'alimentation. Il a également appelé les différents intervenants -en particulier la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (Seor)- à optimiser l'interconnexion entre les réseaux et à améliorer la qualité du service public. Le ministre

a, par ailleurs, réaffirmé que l'accès à l'eau potable constitue une priorité nationale et que tous les moyens doivent être mobilisés pour assurer un approvisionnement régulier et fiable aux citoyens. La délégation ministérielle s'est ensuite rendue vers le bassin de stockage de Dzioua, dans la wilaya d'Aïn Témouchent. Ce réservoir naturel, d'une capacité de 13 millions de mètres cubes, qui est considéré comme une réserve

stratégique permettant de sécuriser l'alimentation des wilayas d'Oran et d'Aïn Témouchent en cas de situation exceptionnelle, est géré par la Seor. Le ministre a donné le signal de lancement de l'opération de renforcement et de remplissage du bassin à partir du barrage de Sekkak, dans la wilaya de Tlemcen, afin de renforcer la solidarité hydraulique entre les zones excédentaires et les zones déficitaires.

TIZI OUZOU :

La ville se dote de bennes tasseuses et camions-citernes

15 bennes tasseuses et 8 camions-citernes ont été distribués à Tizi Ouzou, pour améliorer la collecte des déchets et pallier les pénuries d'eau. Afin d'améliorer le cadre de vie et renforcer le service public d'enlèvement des déchets ménagers mais aussi d'atténuer les problèmes récurrents du manque d'eau dans certaines communes, notamment celles du sud de la wilaya de Tizi Ouzou, les autorités locales ont précédé à la distribution de 15 camions à benne tasseuse et 8 camions-citernes ont été distribués. La cérémonie de distribution de ces camions a été présidée par le wali, Abou Bakr Essedik Boucetta, en présence du

P/APW Sid Ali Youcef et des présidents des Assemblées populaires communales bénéficiaires de cette opération. L'acquisition de ces véhicules a été financée par le Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales pour réduire les déficits enregistrés dans ce domaine et permettre aux services des communes concernées d'assumer leurs missions d'une manière rapide et efficace, a-t-on indiqué.

Un renforcement ciblé des services communaux
Les présidents des APC bénéficiaires ont salué l'opération, estimant qu'elle contribue à soutenir les services techniques et à améliorer la qualité des

prestations assurées aux citoyens. Selon le wali, «cette opération, qui sera suivie par d'autres au cours de l'année 2026, a ciblé, notamment pour les bennes tasseuses, les communes qui font face à des difficultés d'acheminement de leurs déchets ménagers vers les centres d'enfouissement, souvent plus éloignées de ces derniers tout en renforçant aussi celles à forte densité de population qui génèrent d'importantes quantités de déchets et dont le parc actuel semble vétuste». Et de poursuivre : «Quant à l'opération de camions-citernes, cette dernière est destinée aux communes qui font souvent face à des pénuries d'eau,

comme celles des flancs sud et nord de la wilaya. Ces dernières continueront à être soutenues par la wilaya, en attendant l'achèvement des barrages de Souk Tlata pour le Sud et des stations de dessalement ainsi que du barrage de Sidi Khelifa qui résoudront définitivement ce souci d'alimentation en eau potable».

Un soutien logistique et financier aux communes

Le wali a également précisé que «ces acquisitions soulageront aussi la trésorerie de ces communes qui ont été, jusque-là, contraintes de faire appel à des prestataires privés pour l'enlèvement et l'achèvement des déchets et l'alimentation en eau».

BOUIRA :

440 foyers au réseau électrique

Dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de l'Etat destinés à l'amélioration des infrastructures de base dans la wilaya de Bouira, la direction de distribution de Sonelgaz a procédé, au cours du mois de novembre 2025, à la mise en service de nouveaux réseaux de distribution d'électricité au profit de plusieurs localités de la région. Selon un communiqué de la Sonelgaz, cette opération s'inscrit dans le cadre du programme CGSCL (Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales) et a concerné 12 localités relevant de cinq communes, à savoir Bouira, El Adjiba, Saharidj, Sour El



Ghozlane et Mesdour. Grâce à ce projet, 440 foyers ont été raccordés au réseau électrique, à la faveur de la réa-

lisation de 41 kilomètres de réseaux de distribution et de l'installation de 11 postes transformateurs électriques.

L'ensemble des travaux a nécessité une enveloppe financière de 178 millions de dinars, dont 60 millions de dinars ont été mobilisés par la direction de distribution de Bouira, assure la même source. Par ailleurs, la direction de distribution de Sonelgaz à Bouira a rappelé que, sur la période allant de 2020 à fin novembre 2025, et dans le cadre des différents programmes publics, 16 416 foyers ont été raccordés à l'électricité à travers la wilaya. Ces réalisations ont été rendues possibles grâce à la mise en place de 1 876 kilomètres de réseaux électriques et de 893 postes transformateurs.

BOUCHEGOUF-EL KHROUB : L'étude pour la relance de la ligne ferroviaire achevée

L'étude technique relative au projet de relance de la ligne ferroviaire entre les communes de Bouchegouf (Guelma) et d'El Khroub (Constantine), sur 140 km, est finalisée en vue de la remise en service de cette voie ferrée qui se trouve hors service depuis de nombreuses années, a indiqué, mercredi, le wali de Guelma, Samir Chibani, cité par l'APS. Le chef de l'exécutif local a précisé, dans une déclaration à la presse en marge d'une séance de travail au siège de la wilaya, que cette étude technique, réalisée par le bureau d'études de l'Agence nationale des études et du suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), sera «bientôt» présentée lors d'une séance publique, en présence des médias et des différentes parties prenantes du projet, pour exposer les différents détails liés à la relance de cette ligne. Le même responsable a souligné que l'accélération des différentes étapes relatives à la relance de ce «projet stratégique important» figure «parmi les priorités du plan d'action des autorités locales pour la prochaine période, en raison de son importance

dans la facilitation des déplacements des voyageurs et du transport des marchandises entre les deux wilayas». Lancée en 2014, cette étude technique comprend le dédoublement de la voie, ainsi que la construction de gares ferroviaires et de points d'arrêt dans les communes et groupements d'habitations situés sur le tracé de la ligne.

«La relance de cette ligne de chemin de fer constitue l'une des principales aspirations des citoyens de la wilaya de Guelma, dès lors qu'il s'agit d'une des plus anciennes lignes en Algérie dont certaines sections situées à l'entrée de la ville de Guelma, ainsi que la gare de cette ville, restent des lieux historiques témoignant des massacres de voyageurs algériens par le colonialisme français, le 8 mai 1945», a souligné M. Chibani. Pour rappel, après l'arrêt de l'activité de la ligne El Khroub-Guelma durant la glorieuse Révolution, la circulation des trains s'est poursuivie entre Guelma et Bouchegouf avant de s'arrêter définitivement, il y a environ 20 ans, pour des raisons administratives.

TEBESSA :

La filière de la pomme de terre en plein développement

La filière de la pomme de terre a connu, ces dernières années dans la wilaya de Tébessa, un développement notable grâce à l'extension des surfaces qui lui sont consacrées, à l'engouement des agriculteurs pour cette culture et aux soutiens et facilités accordés par l'Etat, conduisant à une production de l'ordre de 1 million 700.000 quintaux durant la saison agricole en cours. Cette augmentation significative de la production de pommes de terre a contribué à la disponibilité de ce produit de large consommation sur le marché, entraînant une stabilité des prix de vente et un soulagement parmi les citoyens, tout en ouvrant la voie aux producteurs pour l'exporter vers la Tunisie et la Libye via le poste frontalier de Bouchebka (Tébessa). Le directeur des services agricoles (DSA), Djamel Boudjenah, a indiqué à l'APS que la wilaya de Tébessa est devenue «un pôle agricole par excellence», au niveau national, dans la filière de la pomme de terre. Selon lui, la superficie dédiée à cette filière connaît une augmentation significative depuis cinq ans, passant de 2.860 hectares en 2020 à 4.138 hectares en 2025, principalement dans les communes d'El Ma Labiodh et d'El Houdjbat. Le même responsable a ajouté que le rendement moyen a dépassé, cette année, les 400 quintaux par hectare, ce qui reflète «les efforts des techniciens visant à accompagner les agriculteurs sur le terrain, que ce soit à travers des sorties sur le terrain ou l'organisation de journées de formation sur la nécessité de suivre le parcours technique depuis la préparation du sol jusqu'à la récolte». Il a également estimé que le soutien des prix des engrais de profondeur par l'Etat et leur mise en quantités suffisantes à la disposition des producteurs a favorisé «une adhésion massive des agriculteurs à cette filière agricole qui connaît un succès remarquable dans la wilaya frontalière de Tébessa». Le secteur de l'agri-

culture a été renforcé en juillet dernier dans cette wilaya par la mise en service d'un complexe de réfrigération d'une capacité de 5.000 m³ dans la commune de Cheria, essentiellement destiné à la conservation et au stockage des pommes de terre, mais également d'autres fruits et légumes. Cette installation, qui a nécessité un investissement public de 630 millions DA, s'étend sur une superficie d'environ 3 hectares et comprend 9 petites chambres froides pour le stockage de divers produits agricoles.

Expériences réussies dans la daïra d'El Ma Labiodh

Les agriculteurs des communes d'El Ma Labiodh et d'El Houdjbat (daïra d'El Ma Labiodh) ont acquis une expérience dans la production de pommes de terre, surtout que cette région comprend plus de la moitié de la superficie dédiée à cette filière dans la wilaya, en plus de disposer de conditions climatiques favorables et de ressources d'irrigation. Dans ce sens, Bilal Djabri, agriculteur depuis plus de vingt ans dans la commune d'El Houdjbat, a souligné l'importance de maîtriser les techniques de la préparation du sol avant la plantation, de respecter le parcours technique et le volume d'eau nécessaire à chaque type de pomme de terre, ainsi que les quantités d'engrais et leur profondeur et de savoir déceler les maladies pouvant affecter les tubercules, estimant que cela contribue au développement de la filière pomme de terre dans la région. Il a également tenu à saluer les efforts déployés par l'Etat pour promouvoir et développer le secteur agricole, que ce soit en raccordant les exploitations agricoles à l'électricité ou en accordant des autorisations de forage, appelant à réaliser de nouvelles chambres froides, car le complexe frigorifique de Cheria ne suffit pas, a-t-il dit, pour absorber la production totale.

SANTÉ : Nouveau système de gestion pour les transferts médicalisés

Annoncée jeudi dernier par le ministre de la Santé, la gestion des transferts médicalisés sera « prochainement » numérisée. Mohamed Seddik Ait Messaoudene, lors de la séance plénière au Conseil de la nation, précise que cette évolution sera particulièrement bénéfique pour les patients des zones reculées du pays, notamment les régions du Sud et des Hauts-Plateaux.

Le ministre de la Santé, évoque également la mise en place d'un « programme national » pour le développement des évacuations par voie aérienne. Ainsi, le ministre de la Santé a fait savoir que son secteur, « en collaboration avec le Haut-commissariat à la numérisation », travaille actuellement à la création d'une nouvelle plateforme numérique afin de moderniser la gestion, et le suivi, des transferts médicalisés. Mohamed Seddik Ait Messaoudene, qui explique que ce système sera « prochainement » opérationnel, laisse entendre que l'objectif est de relier l'ensemble des établissements de santé publique du pays. Concrètement, il s'agira de renforcer la rapidité, et les possibilités d'action des bureaux de liaison, déjà implantés au niveau des hôpitaux et établissements de santé. Le ministre déclare en effet que ces « bureaux spécialisés reçoivent toutes les demandes de transferts », ils sont « chargés de coordonner le travail des structures de santé de départ et d'arrivée ». Toutefois, il apparaît aussi que les procédures pourront être accélérées grâce à la numérisation. Ainsi, à l'heure actuelle, les services spécialisés au niveau des structures de santé, sont dans l'obligation d'inscrire toutes les opérations sur « un registre », ou une « base de données », visiblement interne. Le contrôle par la tutelle est également périodique, les bureaux de liaison ont l'obligation de rédiger et fournir, « tous les trois mois », un rapport sur les opérations de transfert, à « la Direction générale des services de santé auprès du ministère », explique le responsable. Dans cette logique, le passage à une gestion entièrement numérique sera une évolution logique. Le ministre Mohamed Seddik Ait Messaoudene, souligne en ce sens que le système de santé a déjà mis en place une série de procédures strictes afin d'assurer la sécurité des malades lors des transferts. Le 14 septembre 2025 dernier, précise le responsa-



ble, une nouvelle note a réaffirmé « la nécessité d'étudier et de répondre à toutes les demandes de transferts dans des délais raisonnables ». Et notamment dans le cas où les demandes concernent les régions où les distances sont particulièrement importantes, à l'image des wilayas du Sud ou les régions des Hauts-Plateaux. La réglementation actuelle stipule en ce sens que les transferts restent limités aux cas nécessitant une prise en charge médicale spécialisée « indisponible localement ». La validation, ou non, de demandes doit toutefois « être immédiate » pour les cas urgents.

Un délai maximal de 48 heures ne doit pas être dépassé « pour les cas de moindre gravité ».

Renforcer les évacuations sanitaires par voie aérienne
Par ailleurs, le ministre de la Santé, dans ses réponses aux membres du Conseil de la nation, a également évoqué, jeudi, le développement de l'option de l'évacuation sanitaire par voie aérienne. Le responsable annonce même qu'un programme national sera mis en place. Il passera notamment par « l'activation d'un projet d'accord de coopération entre le secteur de la santé et celui des transports ». Par ailleurs, il est prévu,

mais sans plus de détails, la « programmation de sessions de formation destinées aux équipes médicales et paramédicales dans le domaine du transport sanitaire ». A ce propos, les évacuations sanitaires par avion ou hélicoptère sont déjà régulières, assurées par les services de la Protection civile, par la compagnie nationale Air Algérie, ainsi que par les Forces aériennes militaires en cas d'extrême urgence. Le ministre de la Santé salue en ce sens l'action de ces derniers lors de l'évacuation des blessés de l'accident de renversement d'un bus de transport de voyageurs à Béni Abbès.

Près de 4 millions d'enfants vaccinés contre la poliomyélite

Près de 4 millions d'enfants ont été vaccinés contre la poliomyélite lors de la première phase de la campagne qui s'est déroulée du 30 novembre au 8 décembre. Le taux de couverture, soit 95%, est conforme aux standards de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), indique le ministère de la Santé qui a présenté un bilan « encourageant de cette première étape de la campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite. Entre le 30 novembre et le 6 décembre 2025, 3.823.066 enfants âgés de 2 mois à 5 ans ont reçu le vaccin dans l'ensemble des wilayas. Dans un communiqué, le ministère de la Santé a tenu à remercier tous les acteurs ayant contribué au succès de cette opération d'envergure nationale. Les différents secteurs ministériels, les partenaires internationaux, les professionnels de la santé et les organisations de la société civile ont été salués pour leur mobilisation et leur engagement.

La 2e phase de la campagne prévue du 21 au 27 décembre 2025
La campagne, qualifiée de « stratégique » par les autorités san-

itaires, s'inscrit dans une démarche globale visant à protéger les jeunes enfants contre une maladie virale extrêmement contagieuse et susceptible d'aboutir à une paralysie irréversible. Le ministère de la Santé a réitéré aux familles l'importance de vacciner leurs enfants lors des prochaines étapes de l'opération. La 2e phase est prévue du 21 au 27 décembre 2025 et la 3e se tiendra du 25 au 31 janvier 2026. « Les structures de santé de proximité dédiées à la vaccination restent pleinement mobilisées pour garantir des conditions d'accueil et de prise en charge optimales des enfants », lit-on. Cette campagne nationale illustre la détermination des autorités algériennes à protéger le pays de la poliomyélite.

Un système de surveillance performant
Le Dr Lyes Akhamoukh, chef de service des maladies infectieuses à l'hôpital de Tamanrasset, relève cette mobilisation et souligne l'importance de la vaccination et de la surveillance épidémiologique. « Nous sommes bel et bien au front, à la frontière. Nous l'avons vu avec la diphtérie et c'était prévisible pour la polio », déclare-t-il. Il rap-

pelle que plusieurs pays africains connaissent une recrudescence de cas de poliomyélite, notamment des souches sauvages. « Puisque nous sommes un pays africain, il faut toujours se prémunir contre ce genre de pathologie », insiste-t-il. Le 1er cas recensé remonte à 2022. Il s'agissait d'une fillette, un nourrisson non vacciné chez qui un pédiatre a détecté une paralysie flasque aiguë. « C'est très important de maîtriser ce genre de pathologie », proclame le Dr Akhamoukh. Le diagnostic a révélé une poliomyélite de souche vaccinale. « C'est relativement rassurant parce que ce n'est pas une souche sauvage », lance le praticien selon lequel « cette distinction est essentielle, car la souche vaccinale, certes problématique, se contrôle plus facilement que les souches sauvages circulant en Asie et dans certaines régions d'Afrique ». Face à ce cas exceptionnel, une cellule de crise a été immédiatement mise en place et la prise en charge de l'enfant et le dépistage ont été rapidement organisés. « Aucun des frères et sœurs de la fillette n'a été touché, car ils étaient vaccinés »,

rassure le spécialiste qui fait remarquer que des enfants arrivent des pays voisins sans n'avoir bénéficié d'aucune vaccination. « On a vu ça avec la diphtérie où 95% n'étaient pas vaccinés, et avec la polio c'était pareil. Ce cas a servi, dès lors, de coup de fouet pour multiplier les campagnes de prévention », renchérit-il. « On ne pourra jamais empêcher un cas de polio, de paludisme ou de Covid d'entrer en Algérie. C'est impossible », reconnaît-il. « Il faut seulement maîtriser la situation et c'est ce que fait l'Algérie de manière extraordinaire. Ce n'est pas de la langue de bois. C'est une vérité », assure-t-il. Le dispositif repose sur deux piliers : le dépistage systématique des cas de paralysie flasque chez les enfants car de nombreuses causes, autres que la polio, peuvent être relevées, notamment les infections virales et la surveillance environnementale à travers les stations d'eaux usées. Ce système de surveillance et la réactivité des autorités permettent de détecter précocement tout cas suspect et de prendre aussitôt les mesures de prévention nécessaires.

95% DES ENFANTS VACCINES CONTRE LA POLIOMYELITIS : Les standards de l'OMS atteints dès la première phase

Le ministère de la Santé a annoncé, hier, la réussite notable de la première phase de la campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite, menée du 30 novembre au 6 décembre 2025. Selon le communiqué du ministère, au total, 3.823.066 enfants âgés de deux mois à cinq ans ont été vaccinés à travers le pays, permettant d'atteindre un taux de couverture de 95%, et d'être ainsi en conformité avec les standards fixés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). « Durant cette première phase de la campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite, qui s'est déroulée du 30 novembre au 6 décembre 2025, un total de 3.823.066 enfants, âgés entre deux mois et cinq ans, ont été vaccinés à travers l'ensemble des wilayas, soit un taux de couverture de 95%, conforme aux exigences de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) », a précisé le ministère dans son communiqué. Tout en adressant ses remerciements aux professionnels de santé, institutions partenaires et acteurs de la société civile pour leur engagement, le ministère a lancé une invitation à l'ensemble des parents afin de maintenir la mobilisation pour les deux prochaines étapes dont l'une est prévue du 21 au 27 décembre 2025, et l'autre se déroulera du 25 au 31 janvier 2026. À ce titre, il précise que les 274 établissements de santé de proximité concernés demeurent opérationnels pour assurer une large participation infantile. À souligner que l'atteinte rapide de ce seuil constitue un indicateur stratégique majeur tant l'éradication mondiale de la poliomyélite repose sur un niveau de couverture vaccinale élevé afin de garantir l'immunité collective et d'interrompre la circulation des poliovirus. Dans un contexte international où la couverture demeure inégale, ce résultat place l'Algérie parmi les pays les plus engagés dans la prévention et la protection de leur population infantile. Autrement dit, ces résultats obtenus reflètent la forte mobilisation nationale visant à maintenir une couverture élevée, prévenir toute réapparition du poliovirus sous forme dérivée et contribuer durablement à l'effort mondial d'éradication. Ce succès est d'autant plus significatif qu'il intervient dans un contexte de vigilance qui demeure toujours accrue depuis la réapparition, en 2022, de quelques cas isolés de poliovirus dérivé du vaccin de type 2 (cVDPV2), dans le sud du pays. En ce sens, il y a lieu de rappeler, en effet, que l'Algérie, qui avait obtenu en 2016 le statut de pays exempt de poliovirus sauvage, marquant ainsi l'élimination de la transmission endémique de la forme la plus dangereuse du virus, a dû faire face à la réapparition de cas isolés dont le premier concernait un enfant non vacciné et dont la souche s'est révélée génétiquement liée à un virus isolé au Nigeria, suggérant une importation internationale. Cette situation, qui ne remet pas en cause le statut d'élimination du poliovirus sauvage, a néanmoins déclenché une riposte épidémiologique immédiate. Face à cette menace de variants et pour consolider les acquis de 2016, l'État a donc accordé une importance primordiale au lancement de cette vaste campagne nationale de vaccination. Cette opération, menée en étroite collaboration avec des partenaires internationaux, notamment l'OMS et l'Unicef s'inscrit, faut-il le préciser, dans la stratégie nationale de prévention visant à cibler plus de 4,4 millions d'enfants et utilise à la fois le nouveau vaccin oral (nOPV2) et le vaccin injectable inactivé (VPI/IPV) pour accroître l'immunité collective.

Lutte contre les maladies évitables par la vaccination

La lutte contre les maladies évitables passe par la vaccination. Respecter le calendrier vaccinal est crucial pour protéger efficacement les enfants. Alors que la première phase de vaccination a été lancée, le 30 novembre dernier, le président du comité chargé de l'éradication de la poliomyélite parle de la résurgence de cas issus de la souche vaccinale.

Le professeur Ahmed Nacer Masmoudi, spécialiste en neurologie et président du comité d'irradication de la poliomyélite, souligne aussi l'importance de la campagne pour protéger les enfants. L'Algérie a obtenu la certification d'éradication de la poliomyélite par l'OMS en 2016, vingt ans après le dernier cas de polio sauvage enregistré en avril 1996. Toutefois, depuis 2022, 3 cas de poliomyélite liés à une souche vaccinale ont été signalés dans le pays. Cela a conduit au lancement d'une campagne de vaccination toujours en cours. Le professeur rappelle l'enjeu de la première étape, tout en insistant sur la gravité de la maladie. «La campagne est déterminante pour protéger nos enfants et éviter de nouveaux cas», dira le spécialiste, avant d'exhorter les familles à une mobilisation massive pour respecter le calendrier vaccinal.

«Trois cas de trop»

Déplorant que «trois cas de trop» soient apparus depuis 2022, il a précisé qu'il s'agit de cas de souche vaccinale et rappelé qu'annoncer un cas de polio paralytique constitue un choc pour les familles. Selon lui, «c'est comme si le ciel leur tombait sur la tête». Le neurologue évoque la terrible réalité de la maladie : «Les gens sont tout à fait conscients qu'une fois la maladie installée, on ne peut rien faire pour éviter les paralysies ou le décès en cas d'atteinte des muscles respiratoires», fait-il savoir. Le Pr Masmoudi tient, au passage, à clarifier la distinction entre virus sauvage et virus vaccinal pour le grand public. Les cas récents concernent des virus dérivés de souches vaccinales. «C'est une situ-



ation différente mais préoccupante», a-t-il précisé.

VACCINATION : Une priorité nationale

Le président du comité d'éradication salue l'engagement historique de l'Algérie dans la lutte contre les maladies évitables par la vaccination. «Notre pays a toujours été à la pointe du progrès s'agissant des maladies contrôlables par la vaccination, et l'État n'a jamais lésiné sur les moyens financiers. Elles sont prises en charge par l'État»,

insiste-t-il, contrairement à d'autres pays où l'on dépend du bon vouloir de donateurs et d'associations, notamment américaines. Le Pr Masmoudi explique qu'il existe un vaccin injectable contenant les protéines du virus destiné aux enfants de moins de six ans. «L'enfant qui reçoit ce vaccin développe des anticorps et des cellules immunocompétentes destinées à le protéger à vie contre la poliomyélite, à condition de respecter le calendrier national de vaccina-

tion» qui prévoit 3 injections durant la première année : à 2 mois, 4 mois et un an. «C'est extrêmement important car les mamans qui allaitent donnent des anticorps à leurs enfants, mais 2 mois après l'accouchement, ces anticorps disparaissent», poursuit-il. Il met, par ailleurs, en garde contre les interruptions du calendrier vaccinal, d'où l'importance de la réussite de la campagne pour rattraper tout retard et protéger efficacement les enfants.

NOUVEAU DECOUPAGE TERRITORIAL :

L'Anie ajuste ses listes pour les prochaines élections

A la suite de la création en novembre dernier des 11 nouvelles wilayas qui en ont porté le nombre total à 69, l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) a engagé un travail de réorganisation du corps électoral en prévision des échéances électorales prévues en 2026. Selon Karim Khelfane, président par intérim de l'Anie, l'institution s'est préparée «de manière proactive» aux prochaines échéances électorales en élaborant une nouvelle approche permettant de redistribuer les électeurs au sein de ces nou-

velles entités administratives. Hier, dans un exposé présenté devant la Commission des affaires juridiques et administratives, des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial du Conseil de la nation, il a expliqué que l'Anie s'est appuyée dans un premier temps sur les données issues de la révision exceptionnelle des listes électorales réalisée du 12 au 27 juin 2024, dans le cadre de l'élection présidentielle de septembre de la même année. Ces chiffres représentent une base provisoire,

en attendant l'actualisation définitive de la répartition du corps électoral. Cette mise à jour finale dépend de la clôture des recours liés à la révision périodique des listes électorales pour l'année 2025, un processus toujours en cours. Initialement fixé au 19 décembre, le dernier délai pour le dépôt des recours judiciaires a été reporté au dimanche suivant, la date coïncidant avec un vendredi. Grâce à ces ajustements, l'Anie entend disposer de listes fiables et d'une cartographie électorale adaptée au nouveau découpage territo-

rial, condition essentielle pour garantir le bon déroulement des scrutins à venir. En 2026, l'Algérie doit organiser deux grands rendez-vous électoraux : les élections législatives, qui permettront de renouveler l'Assemblée populaire nationale, et les élections locales. Lors de l'élection présidentielle de septembre 2024, le corps électoral algérien comptait 24.351.551 inscrits. Parmi eux, 23.486.061 électeurs étaient enregistrés à l'intérieur du pays, tandis que 865.490 électeurs étaient inscrits à l'étranger.

PROMOTION DU TOURISME INTÉRIEUR :

«Il faut revoir la politique des prix»

Youcef Chiha a insisté sur la nécessité de promouvoir le tourisme intérieur. Il préconise, pour cela, la révision à la baisse des prix et le développement des services en utilisant les nouvelles technologies. Le président de l'Union algérienne pour la promotion du tourisme et de la protection de l'environnement a affirmé que son organisation attache une «grande importance» aux échanges culturels et touristiques afin de promouvoir les zones touristiques. S'exprimant lors d'un colloque national intitulé «L'Algérie nouvelle, tourisme et environnement entre réalisations et défis», organisé à Alger, Youcef Chiha a assuré que l'UAPTPE met tout en œuvre pour accompagner le programme du président de la République dans l'objectif de créer

une destination touristique et d'offrir un climat d'investissement approprié, conformément à une vision globale claire contribuant à l'édification d'une économie nationale forte. «L'Algérie possède un énorme potentiel dans le secteur du Tourisme qui ne demande qu'à être exploité de manière optimale et rationnelle pour créer de véritables investissements. Le ministère du Tourisme joue un rôle majeur, à travers une stratégie claire traduite par le Schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT 2030), visant à offrir un environnement propre et des modèles culturels distinctifs pour les communautés locales», a-t-il noté. Rappelant que les autorités ont appelé, à maintes reprises, à préserver la beauté des plages et l'accès gratuit, Chiha a in-

sisté sur la nécessité de promouvoir le tourisme intérieur en révisant, à la baisse, les prix et de développer des services, en utilisant les nouvelles technologies. «Ceci s'inscrit droit en ligne avec les axes du SDAT». Ce dernier a fait savoir que le tourisme et l'environnement créent un écosystème sain, pour protéger les ressources naturelles et forestières, notamment les animaux rares. «Nous avons rédigé un programme sur cette base. Notre première activité a été la campagne d'incitation menée par le bureau de la wilaya de Constantine, à Djebel Ouahch. C'est ce qui nous permet d'offrir un environnement sain et propre et une mobilité économique qui améliorent le comportement des citoyens et augmentent la mobilité dans l'économie nationale. Tous ces

facteurs nous amènent à atteindre une sécurité environnementale en créant un environnement sain porteur de développement durable». Dans le même contexte, l'intervenant a appelé à l'exploitation des zones humides et des plans d'eau, en réalisant des systèmes compatibles, comme c'est le cas dans la wilaya de Mila, pour encourager le tourisme sportif, ou encore à Bouira, dans les monts de Zbarbar, où son organisation a décidé de se doter d'une unité de traitement et d'un poste de protection Civile, compte tenu de la richesse forestière de cette région. «La Fédération algérienne cherche à améliorer l'environnement de l'information et à utiliser les technologies modernes pour couvrir et développer le tourisme».

INDONÉSIE : Des chercheurs alertent sur les conséquences des inondations sur une espèce d'orangs-outans

Des chercheurs ont mis en garde, vendredi, contre les conséquences des inondations dévastatrices en Indonésie sur une espèce d'orangs-outans, déjà au bord de l'extinction sur l'île de Sumatra. Près de 1.000 personnes ont perdu la vie dans les inondations qui ont dévasté à partir de fin novembre le nord-ouest de l'île, et plus de 220 autres étaient encore portées disparues jeudi, selon les autorités. Sumatra abrite une espèce particulièrement rare, l'orang-outan de Tapanuli, décrite pour la première fois en 2017 et qui compte moins de 800 représentants à l'état sauvage. Des chercheurs ont analysé des images satellite des dégâts provoqués par les crues, en particulier d'une des trois zones de Sumatra connues pour leur peuplement d'orangs-outans de Tapanuli, où vivaient 581 spécimens avant les inondations. Et dans une version préliminaire d'un article partagée, les chercheurs vont jusqu'à comparer les inondations à une «perturbation d'un niveau pouvant mener à l'extinction» des orangs-outans de Tapanuli. «Nous pensons qu'entre 6 et 11% des orangs-outans (y) ont probablement été tués», a indiqué le biologiste Erik Meijaard, spécialiste de ces grands singes, mettant en garde contre la grande vulnérabilité de l'espèce. Un orang-outan a déjà été retrouvé mort dans la région, ont indiqué les chercheurs.

CRISE EN HAÏTI : L'ONU demande plus de 900 millions de dollars pour 2025



L'ONU a lancé jeudi un appel aux dons de plus de 900 millions de dollars pour aider 3,9 millions de personnes en 2025 en Haïti, pays ravagé par la violence des gangs où près de la moitié de la population subit une insécurité alimentaire aiguë. «La situation humanitaire en Haïti n'a cessé de se détériorer tout au long de 2024. La violence armée a engendré des souffrances incommensurables, en particulier aux femmes et aux enfants», a commenté le Bureau des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha) dans ce plan humanitaire pour 2025. Six millions d'habitants, soit environ la moitié de la population, ont besoin d'aide, mais dans un contexte de sous-financement chronique des opérations humanitaires, le plan se concentre sur 3,9 millions jugés prioritaires (déplacés, habitants de zones sous contrôle des gangs, communautés touchées par le choléra...) pour lesquels l'ONU a besoin de 908,2 millions de dollars. Cela représente une nette augmentation par rapport à 2024 où Ocha avait demandé 674 millions de dollars -- un appel aux dons financé seulement à 44%. Depuis, l'insécurité alimentaire s'est aggravée, avec désormais 5,5 millions de personnes en insécurité alimentaire aiguë (+11% par rapport à mars 2024), dont deux millions en urgence alimentaire et 6.000 personnes en situation de famine, selon Ocha. En un an, les gangs ont de leur côté encore resserré leur emprise sur la capitale et multiplié les exactions.

LIGUE 1 MOBILIS
(SANCTIONS) :
Abdellaoui (MCA)
suspendu deux matchs
fermes (LFP)



Le défenseur et capitaine du MC Alger, Ayoub Abdellaoui, a écopé de deux matchs de suspension fermes pour "faute grave", lors du derby remporté lundi soir à domicile face au CR Belouizdad (2-1), en mise à jour de la 1re journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP). Abdellaoui a été expulsé dans le temps additionnel (90e+3), suite à une faute commise sur l'attaquant tunisien du CRB Mohamed Ali Ben Hamouda. Du coup, le défenseur central du MCA purgera son premier match samedi, lors de la réception de l'USM Khenchela (17h00), en 1/16e de finale de la Coupe d'Algérie, alors que le second match sera en déplacement devant le MB Rouissat jeudi prochain, pour le compte de la 13e journée du championnat. Le MCA s'est vu infliger une amende de 200.000 dinars pour "utilisation de fumigènes et jets de projectiles sur la pelouse, sans dommages physiques", précise la même source. De son côté, le défenseur de l'USM Alger Adem Alilet, a écopé de 200.000 dinars d'amende pour "contestation de décision suivie par un comportement provocateur envers les supporters à l'issue du match". Enfin, la JSK devra s'acquitter d'une amende de 400.000 dinars pour "utilisation de fumigènes et jets de projectiles sur la pelouse, sans dommages physiques.", conclut le communiqué de la LFP.

ÉQUITATION :
Batna accueille
aujourd'hui le Trophée
fédéral d'endurance



Le centre équestre de Djerma (Batna) sera le théâtre, aujourd'hui, du Trophée fédéral d'endurance, disputé en individuel et par équipes. Organisée par la fédération équestre algérienne (FEA), en étroite collaboration avec la Ligue de Batna et la direction locale de la jeunesse et des sports, cette compétition rassemblera une trentaine de duos cavaliers-chevaux représentant une dizaine de clubs nationaux. L'épreuve reine consistera en une course de 80 kilomètres. Elle est ouverte aux montures âgées de 6 ans et plus, montées par des cavaliers d'au moins 14 ans. Afin de garantir la bonne santé des animaux, un contrôle vétérinaire rigoureux a été effectué la veille de l'événement.

COUPE D'ALGERIE - 16ES DE FINALE : L'USMH sort la JSK, l'ESS et l'ASO passent en 8es

L'USM El Harrach a éliminé la JS Kabylie pour la deuxième année consécutive de la Coupe d'Algérie, en lui infligeant une nouvelle défaite (1-0), vendredi soir, au stade Nelson Mandela de Baraki, pour le compte des 16es de finale.

Cette fois, le bourreau des Canaris a été Billel Bensaha, auteur de l'unique but de la rencontre, juste avant la fin de la première mi-temps (45e), alors que son capitaine Faouzi Chaouchi a réussi à repousser un pénalty, exécuté par Aymen Mahious au milieu de la deuxième période. Au prochain tour, l'USMH sera appelée à défier le vainqueur du duel qui mettra aux prises l'USM Alger (L1) et le MO Constantine (L2). Un parcours qui semble mener droit vers à un scénario identique à celui de l'an dernier, car là encore, l'USMH avait commencé par éliminer la JSK avant de croiser l'USMA, sauf que c'était à des stades différents de la compétition. Dans les autres matchs disputés ce vendredi, la hiérarchie a été majoritairement respectée, avec la qualification des principaux favoris, à savoir l'ASO Chlef et l'ES Sétif, tous les deux pensionnaires de Ligue 1 Mobilis, ayant dominé respectivement le FCB Freneda (inter-régions) 1-0 et l'US Béchar Djedid (L2) 4-0. Au prochain tour, l'ASO affrontera le MC Saïda (L2), qui de son côté s'est qualifiée aux dépens du MB Barika (inter-régions) 2-1, alors que l'Aigle noir sétifien devra en découdre avec l'un de ses plus grands rivaux, en l'occurrence le CS Constantine, qui pour sa part a assez facilement dominé le CR Témouchent (L2) 3-0. Jeudi, en ouverture de ces 16es de finale, le Paradou AC avait validé son



billet pour les 8es de finale, en battant l'US Faubourg (inter-régions) 2-0. Le PAC, qui signalait au passage son sixième succès de rang (toutes compétitions confondues), affrontera en 8es de finale le CA Batna (Ligue 2), large vainqueur à domicile face à l'ESM Koléa (5-1). Dans les autres matchs disputés jeudi, trois clubs de la Ligue 2: l'ASM Oran, le NA Hussein Dey et le MC Saïda sont allés décrocher leur qualification en déplacement, face à des clubs de la division inter-régions, respectivement : la JB Aïn Kercha (2-0), l'Amel

Boussaâda (1-0), et le MB Barika (2-1). A l'instar de l'ESS et du CAB, la JSM Bejaïa (inter-régions) a fait parler la poudre au cours de ses 16es de finale, puisqu'elle aussi l'a emporté par un score large contre le WA Boufarik (inter-régions) 4-1. La compétition se poursuivra samedi, dimanche et lundi, avec déjà quelques chauds duels qui vaudront le détour, notamment, JS Saoura (L1) - AS Khroub (L2), et surtout MC Alger - USM Khenchela, entre deux pensionnaires de la Ligue 1 Mobilis.

ÉLIMINEE PAR L'USM EL HARRACH EN COUPE D'ALGERIE: La JS Kabylie n'y arrive plus



La JS Kabylie n'y arrive plus et se dirige tout droit vers une autre année blanche. Mal embarqués en ligue des champions et en championnat, les Canaris viennent d'être éliminés en coupe d'Algérie par l'USM El Harrach qui réédite ainsi l'exploit de la saison dernière. Dans un match joué au stade Nelson Mandela à Alger, les Harrachis ont en effet prit encore

l'ascendant sur les Jaunes et verts sur un but de Billel Bensaha inscrit à la 45'. Malgré leur assauts, les Kabyles n'arrivent pas à niveler la marque grâce notamment au gardien Faouzi Chaouchi qui a notamment repoussé un pénalty d'Ayman Mahious à la 71'. La JSK quitte ainsi prématurément la coupe d'Algérie qui constituait l'un des objectifs des club qui

comptant « sur tous les fronts » en début de saison. Comme l'année dernière et les exercices précédents d'ailleurs, elle est bien partie pour sortir les mains vides cette saison encore et ce au grand dam de ses supporters qui misaient énormément sur la bande de Josef Zinnbauer pour renouer avec les titres. A noter que d'autres matchs se sont déroulés ce vendredi et hier jeudi pour le compte des 1/16 de finale dont les résultats ont été comme suit:

- Judi 11 décembre 2025
- Paradou AC – US Faubourg 2-0
- MB Barika – MC Saïda 1-2
- JSM Bejaïa – WA Boufarik 4-1
- Amel Boussaâda – NA Hussein-Dey 0-1
- JB Aïn Kercha – ASM Oran 0-2
- CA Batna – ESM Koléa 5-1
- CS Constantine – CR Témouchent 3-0
- Vendredi 12 décembre 2025 :
- FCB Freneda (inter-régions) – ASO Chlef (L1) 0-1
- US Béchar Djedid – ES Sétif 0-4

Le président de la République félicite l'équipe nationale de Goalball, dames et messieurs, sacrée championne d'Afrique

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a félicité, vendredi, l'équipe nationale de Goalball (dames et messieurs) pour avoir remporté le championnat d'Afrique, organisé en République arabe d'Egypte. "Félicitations à notre équipe nationale de Goalball, dames



et messieurs, pour avoir remporté le championnat d'Afrique, organisé en République arabe d'Egypte, pays frère", a écrit le président de la République sur son compte personnel sur les réseaux sociaux. Le président de la République a ajouté: "Toujours fiers de vous, et à d'autres victoires".

ATHLETISME /
CROSS-COUNTRY :
La 44ème édition
du challenge
de la Soummam
le 27 décembre
à Boukhalfa



La 44e édition du Challenge national de Cross-Country "La Soummam" a été programmée le samedi 27 décembre courant, sur le terrain d'Acherchour, dans la commune de Boukhalfa, relevant de la wilaya de Bejaïa, a-t-on appris vendredi auprès des organisateurs. Une compétition toutes catégories, ouverte aux U14, U16, U18, U20 et tous les seniors (messieurs et dames), ayant plus de vingt ans, a détaillé la Ligue d'athlétisme de la wilaya de Bejaïa, organisatrice de l'évènement, sous l'égide de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) et la Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Bejaïa (DJS). "Chez les U14 et les U16, les clubs pourront engager autant d'athlètes qu'ils le souhaitent, mais chez les U18, les U20 et les seniors, ils n'auront droit qu'à six athlètes chez les messieurs et cinq chez les dames. Le classement sera établi sur la base des quatre premiers chez les messieurs et des trois premières chez les dames. Le montant global des récompenses financières allouées par la Fédération algérienne d'athlétisme s'élève selon les organisateurs à 246.000.00 DA. La compétition se déroulera sur un circuit comportant trois boucles : une petite de 500 mètres, une moyenne de 1,5 km, et une grande de 2 km.

CLASSEMENT
FEMININ FIFA :
Les Vertes bondissent
à la 73e place
mondiale



L'année se termine sur une excellente note pour la sélection nationale féminine de football. Dans le classement mondial publié ce jeudi par la FIFA, les Algériennes réalisent une belle progression en gagnant sept places pour atteindre le 73e rang mondial (1322,27 points). Cette ascension récompense la dynamique positive insufflée par le sélectionneur Farid Benstiti. Les Vertes ont notamment marqué les esprits en octobre dernier en validant leur qualification pour la CAN 2026 face au Cameroun, avec deux victoires probantes (2-1 à Oran et 1-0 à Douala). Plus récemment, elles ont poursuivi leur préparation par un succès et un nul face au Kenya fin novembre à Blida. Le podium continental reste dominé par le Nigeria (37e mondial, -1), suivi de l'Afrique du Sud (55e, -1). Le Ghana réalise une bonne opération en grimant à la 62e place (+5). L'Espagne, championne du monde et récente vainqueur de la Ligue des Nations, conserve son trône. Les États-Unis restent deuxièmes, tandis que l'Allemagne complète le podium en ravissant la 3e place. Par ailleurs, le classement enregistre un record de 198 équipes avec l'entrée du Tchad et de la Libye.

COUPE ARABE FIFA QATAR-2025: Fin d'aventure pour les Verts

Le tenant du titre, l'Algérie, ne défendra pas sa couronne après sa sortie en quart de finale face aux Emirats arabes unis aux tirs au but (6-7) après les 120 minutes soldées par un score nul (1-1).

Pourtant, l'équipe nationale a dominé la rencontre dans la plupart du temps. Il y avait cette première période largement à son avantage face aux Émiratis, sans parvenir à matérialiser sa supériorité. Dès l'entame, les Verts se sont installés dans le camp adverse, monopolisant le ballon près de 60% du temps. Leur circulation de balle, maîtrisée et patiente, a souvent mis en difficulté la défense émiratie, compacte et très agressive dans les duels. Yacine Brahimi a été l'un des principaux animateurs de cette domination, créant des décalages à répétition et provoquant systématiquement ses vis-à-vis. Malgré plusieurs séquences dangereuses, l'Algérie a manqué d'efficacité dans les 20 derniers mètres. L'action la plus aboutie est intervenue sur un coup franc bien travaillé par Benzia, qui a adressé un centre précis repris victorieusement par Abada. Mais l'euphorie a été de courte durée puisque après l'intervention de la VAR, le but a été annulé, plongeant les Verts dans la frustration. Les Émiratis, eux, ont continué à casser le rythme avec de nombreuses interventions robustes, parfois limitées, sans être véritablement sanctionnés par un arbitre étonnamment clément. La pause a été atteinte sur un score vierge, malgré une nette domination algérienne. Le retour des vestiaires a enfin permis aux hommes de Bougherra de concrétiser leur maîtrise. Dès la 46e minute, une frappe de Brahimi repoussée dans l'axe par le gardien a trouvé Adil Boulbina, opportuniste, qui a expédié le ballon en pleine lucarne. Le stade Al-Bayt a explosé, convaincu que ce but allait



libérer les Verts et ouvrir la voie à une victoire maîtrisée. Pourtant, la suite a pris une tournure inattendue. Sur leur première incursion dangereuse, les Émirats arabes unis ont profité d'une erreur de placement défensif. Bruno, oublié au second poteau, a fusillé Chaâl à bout portant (64e). Un but contre le cours du jeu qui a bouleversé la dynamique du match. L'égalisation a fait retomber l'intensité et plongé les deux équipes dans un calcul prudent, chacune évitant de se découvrir. Durant les vingt-cinq dernières minutes,

quelques situations ont émergé sans jamais réellement inquiéter les deux gardiens. La prolongation, elle, a ressemblé à une partie de poussé-ballon. Malgré les changements opérés dans les deux camps, aucune formation n'a pris le risque d'accélérer. Les rares tentatives ont été isolées et mal exploitées, comme si les 22 acteurs avaient secrètement choisi de laisser le verdict se jouer aux tirs au but. L'Algérie finira par s'incliner lors de cette séance, laissant les Émirats décrocher la dernière place en demi-finale. Benzia et Khacef ont

raté leur essai. L'Algérie est, donc, éliminée et le derby tant attendu face au Maroc en demi-finale n'aura finalement pas lieu. Pour les demi-finales, la Jordanie a validé sa qualification en disposant difficilement de l'Irak (1-0) sur penalty signé Ali Alwan avant de résister au pressing irakien en seconde période. Ils rejoignent l'Arabie saoudite, vainqueur de la Palestine (2-1 après prolongation), ainsi que le Maroc, premier qualifié après son succès face à la Syrie (1-0), qui va affronter les Émirats arabes unis.

COOPÉRATION FAF-FIFA : Le Centre technique de Tlemcen confirmé comme pôle d'excellence



Une délégation de la fédération internationale de football association (FIFA) a validé, ce mercredi, la qualité des infrastructures du nouveau Centre technique régional de Tlemcen. Accompagnés par le secrétaire général de la FAF, Nadir Bouzenad, les émissaires de l'instance mondiale se sont rendus sur le plateau de Lalla-Setti pour auditer ce projet désormais achevé. Davis Ndayisenga et Fatou Binetou Ba Ndiaye, représentants du bureau régional de développement de la FIFA, n'ont pas tari d'éloges sur le site. Qualifiant le centre de joyau architectural, ils ont souligné son caractère ultramoderne, digne d'un hôtel cinq étoiles. L'infrastructure, qui a déjà accueilli des stages des sélections nationales de jeunes, est jugée pleinement opérationnelle. Elle dispose de terrains d'entraînement, d'une salle omnisports, d'un espace de musculation, ainsi que de centres médicaux et de récupération. Au-delà de la visite, ce déplacement s'inscrit dans une démarche stratégique. Des réunions de travail sont prévues avec la direction technique nationale (DTN) autour du programme « FIFA Forward », scellant ainsi l'engagement commun de la FAF et de la FIFA pour le développement du football algérien.

COUPE ARABE 2025 : Majid Bougherra claque la porte

Dépit, le sélectionneur national, Madjdi Bougherra, annonce ce vendredi sa démission après le match. Son contrat devra, d'ailleurs, arriver à terme le 31 de ce mois. Abordons le match contre les EAU, le technicien en question a déclaré que «c'est une grosse déception dans notre camp, car il y avait de la place pour une bien meilleure performance. Au regard de la physionomie globale de la partie, nous étions meilleurs que notre adversaire. Dans la série des penalties, on n'est jamais sûrs de rien. La qualification a choisi les Émiratis. C'est celle-là la loi du football». Rappelons que le Magic s'est contenté également des quarts de finale lors du CHAN en août dernier.

Bougherra explique ses choix après l'élimination

Le sélectionneur de l'équipe nationale algérienne des locaux, Madjid Bougherra, est revenu sur les raisons de son retard dans les changements opérés lors du quart de finale de la Coupe arabe 2025 face aux Émirats arabes unis, un match qui s'est soldé par l'élimination des Verts. En conférence de presse, à l'issue de la rencontre, Bougherra a expliqué que cette décision était principalement liée à la situation physique délicate de plusieurs joueurs. « Nous avons souffert de nombreuses blessures, ce qui m'a contraint à effectuer des changements dans la composition de l'équipe. Nous n'avions pas suffisamment de temps pour bien préparer ce match, mais c'est aussi cela le football », a-t-il déclaré. Le sélectionneur national a précisé que ses options étaient limitées sur le banc : « Les changements effectués ont été restreints à cause des blessures, notamment celle de Khacef. Si j'ai

tardé à faire entrer des remplaçants, c'est par crainte de les exposer à une surcharge physique, compte tenu de leur état ».

« Nous étions sur la bonne voie... »

Évoquant le déroulement de la rencontre, Bougherra a souligné que ses joueurs avaient pourtant bien entamé le match. « Nous avons été les premiers à marquer, ce qui prouve que nous étions sur la bonne voie dès le départ. Mais en seconde période, la tension est montée, la fatigue s'est fait sentir et les choses n'ont pas tourné en notre faveur », a-t-il analysé. Très affecté par cette élimination, l'ancien capitaine des Verts a exprimé ses regrets vis-à-vis du public algérien, nombreux dans les tribunes du stade Al-Bayt. « Je n'ai qu'un seul regret, celui de ne pas avoir pu faire plaisir au peuple algérien. J'espère que l'équipe nationale A saura leur offrir de la joie lors de la prochaine Coupe d'Afrique », a-t-il confié. Pour rappel, la sélection nationale locale a quitté la Coupe arabe 2025 à l'issue d'une séance de tirs au but cruelle (6-7), après un match nul (1-1) à l'issue du temps réglementaire et des prolongations face aux Émirats arabes unis.

Bougherra, « C'était un honneur d'être entraîneur de l'équipe A' »
Après l'élimination des Fennecs en quarts de finale de la Coupe Arabe face aux Émirats arabes unis, Madjid Bougherra s'est exprimé lors d'une conférence de presse émotive, revenant sur son expérience à la tête de l'équipe nationale et sur le match qui a scellé la sortie des Algériens. Le match, disputé au stade Al Bayt, a été intense et disputé. Après avoir ouvert le score grâce à Adil Boul-

bina, l'Algérie s'est fait rejoindre par les Émirats avant que la rencontre ne se décide aux tirs au but. Malheureusement pour les Fennecs, la chance n'a pas été au rendez-vous et les Émirats se sont imposés, éliminant ainsi le champion sortant de la compétition. En conférence de presse, Bougherra a tenu à mettre les choses au clair sur sa vision et sa fierté : « Même si mon objectif n'était pas inscrit sur mon contrat, c'était de défendre notre titre en Coupe Arabe. C'était un honneur d'être entraîneur de l'équipe A'. J'ai vécu des moments extraordinaires. Dans toutes les compétitions officielles, nous avons perdu aucun match, sauf aux penalties. C'est la fin d'une ère. » Le sélectionneur a exprimé sa gratitude envers son staff et les supporters : « Je remercie le staff et les supporters pour cette expérience. L'Algérie m'a donné un nom et m'a fait grandir en tant que joueur et entraîneur. Je m'excuse auprès du peuple, qui est venu nombreux. Quand on joue, notre seul objectif est de les rendre fiers. On aurait pu mieux faire dans le jeu, mais c'est le football. » Concernant son avenir et la possibilité de rejoindre le staff de Petkovic en équipe principale, Bougherra a été clair : « Non, je suis entraîneur principal, je ne peux pas rejoindre le staff de Petkovic. » Sur les tirs au but, il a rappelé le facteur chance et fatigue : « Les penalties, c'est la loterie. Il y avait le facteur fatigue. Quand on perd sur penalty, il y a toujours des choses à dire. C'est le Mektoub. » Malgré la déception, Bougherra a voulu souligner un point positif : « Il y a des choses positives dans cette compétition, on a trouvé des joueurs d'avenir. »

COUPE ARABE 2025 : Plus d'un million de dollars dans les caisses de la FAF



Malgré l'élimination douloureuse des Verts en quart de finale de la Coupe arabe des nations, les caisses de la FAF seront conséquemment renflouées par la coquette somme de 1,073.000 dollars. C'est le cas aussi de la Palestine. L'équipe qui finira quatrième place empochera 2.146.000 dollars, le troisième 2.862.000 dollars, le vice-champion obtiendra 4.293.000 dollars, et le champion gagnera 7.155.000 dollars. Rappelons que la commission d'organisation a décidé une augmentation du montant total des primes à plus de 36,5 millions de dollars, dans une démarche visant à donner davantage d'attractivité à cette compétition.

ANGLETERRE : Aït Nouri a-t-il totalement perdu sa place ?



La première saison de Rayan Aït Nouri avec Manchester City ne se passe pas comme prévu avec l'éclosion de Nico O'Reilley. Il a débuté avec sa nouvelle équipe en Coupe du Monde des Clubs au cœur de l'été, avant de jouer lors du premier match de Premier League face à son ex-équipe Wolverhampton. Les choses se passaient bien jusque là avant un premier faux pas face à Brighton où il est un peu fautif sur le but de la victoire adverse mais il faut dire qu'il a joué alors qu'il s'était blessé une semaine plus tôt contre Tottenham. Finalement il va être éloigné des terrains pendant deux mois pour soigner sa blessure à la malléole comme une année plus tôt déjà. Pendant cette période le jeune Nico O'Reilley va s'imposer dans l'échiquier de Pep Guardiola. De retour en novembre, il aura eu 45 minutes face à Leverkusen avant d'être remplacé à la mi-temps lors d'un match où Ibrahim Maza fait des ravages. Depuis il a enchaîné quatre matchs de suite sans sortir du banc de touche. Une situation compliquée pour le latéral gauche Algérien qui devait exploser à 24 ans après plusieurs saisons avec les Wolves. La seule bonne nouvelle c'est qu'il sera en forme pour la prochaine Coupe d'Afrique des Nations même si en sélection aussi Jaouen Hadjam lui mène la vie dure. La concurrence est plus rude dans un club de très haut niveau tel que Manchester City mais les occasions de jouer sont nombreuses tant il y a de matchs à disputer, c'est donc à Aït Nouri de saisir sa chance en deuxième partie de saison.

(MAE palestinien) :

La communauté internationale doit agir face à la maltraitance des détenus palestiniens dans les prisons sionistes

Le ministère palestinien des Affaires étrangères a de nouveau dénoncé la maltraitance des détenus palestiniens dans les prisons sionistes, appelant la communauté internationale à agir face à la politique de l'administration pénitentiaire sioniste.

Dans un communiqué relayé vendredi par l'agence de presse Wafa, le ministère a expliqué que ces violations comprennent la négligence médicale délibérée et le défaut de fournir des soins de santé adéquats, ainsi que les conditions de détention inhumaines et déplorables subies par les prisonniers dans les prisons sionistes, caractérisées par des mauvais traitements, la privation de leurs droits fondamentaux et la torture. Affirmant que ces pratiques se sont dangereusement intensifiées depuis le début de l'agression génocidaire sioniste contre le peuple palestinien, le ministère a souligné que la mort en martyr jeudi du détenu palestinien Sufian al-Sabateen, âgé de 21 ans, dans une geôle sioniste, s'inscrit dans le contexte de "la mise en œuvre par le gouvernement d'occupation d'une loi autorisant l'exécution de prisonniers palestiniens avant même son entrée en vigueur". A cet égard, le ministère a exhorté toutes les parties internationales et les organisations de défense des droits humains et humanitaires à exercer une pression diplomatique et



politique maximale sur les autorités d'occupation sioniste afin qu'elles mettent fin à leurs pratiques inhu-

maines, les contraignent à respecter les normes internationales et veillent à ce que les responsables de ces

crimes perpétrés contre les prisonniers palestiniens soient tenus responsables de leurs actes.

Adoption par l'AG de l'ONU de l'avis consultatif de la CIJ



L'Assemblée générale de l'ONU adopte l'avis consultatif de la CIJ sur la Palestine, qui se félicite et appelle à une mise en œuvre immédiate et intégrale. La Palestine se félicite de l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies de l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice (CIJ) concernant les obligations de l'entité sioniste, en tant que puissance occupante, envers les Nations Unies, les organisations internationales et les autres États du territoire palestinien occupé, y compris El Qods-Est. « L'État de Palestine remercie les pays qui ont soutenu cette résolution, considérant que sa véritable importance réside dans sa mise en œuvre immédiate et intégrale, et dans la prise en compte par la communauté internationale de ses responsabilités juridiques et morales », selon le ministère palestinien des Affaires étrangères. Dans un communiqué publié vendredi dernier au soir, le ministère a ajouté que cette résolution, adoptée par 139 pays, réaffirme l'importance du droit international et du système multila-

téral pour lutter contre les politiques sionistes illégales qui compromettent la paix et la sécurité internationales et violent les droits fondamentaux du peuple palestinien.

La Palestine appelle à la fin de l'impunité

La diplomatie palestinienne a souligné que le vote massif en faveur de cette résolution constitue la réponse internationale appropriée aux actions de l'entité sioniste contre l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) et d'autres agences des Nations Unies opérant dans le territoire palestinien occupé, ainsi qu'à son récent acte d'agression consistant à hisser le drapeau sioniste à la place du drapeau de l'ONU, en violation du droit international, de la Convention des Nations Unies sur les immunités et de l'avis consultatif de la CIJ. Le ministère palestinien a indiqué que cette résolution constitue une étape importante dans le renforcement du rôle des Nations Unies dans la protection du peuple palestinien, le respect des obligations de la

puissance occupante, notamment en ce qui concerne l'ouverture de couloirs humanitaires, la satisfaction des besoins fondamentaux et l'arrêt de toutes les mesures qui entravent le travail des agences des Nations Unies et des organisations internationales dans le territoire palestinien occupé, en particulier dans la bande de Ghaza, ainsi que la lutte contre la famine. Le ministère palestinien a appelé tous les États membres, ainsi que les organisations régionales et internationales, à soutenir les efforts visant à mettre en œuvre la résolution et à prendre les mesures politiques et juridiques nécessaires pour garantir la responsabilité et prévenir l'impunité, et à renforcer le rôle de l'UNRWA et des Nations Unies dans la protection du peuple palestinien, la fin de l'occupation sioniste et l'instauration d'une paix juste et durable fondée sur le droit international et les résolutions de la légitimité internationale.

Témoignage du soutien constant de la communauté internationale
L'Observateur permanent de l'État

de Palestine auprès des Nations Unies à New York, le ministre Riyad Mansour, a pour sa part affirmé que l'adoption à une large majorité par l'Assemblée générale de l'ONU de cette résolution témoigne du soutien constant de la communauté internationale au peuple palestinien. Mansour a exprimé la fierté de l'État de Palestine de figurer parmi les pays ayant parrainé cette résolution, qui a reçu un soutien massif de nombreuses nations. Selon lui, cela reflète la solidarité indéfectible de la communauté internationale avec le peuple palestinien et son engagement à garantir l'acheminement de l'aide humanitaire face à la guerre génocidaire menée contre lui par l'entité sioniste. Il a par ailleurs souligné l'importance pour les Nations Unies, et notamment l'UNRWA, de remplir pleinement leurs responsabilités envers le peuple palestinien, y compris les réfugiés palestiniens, jusqu'à ce qu'une solution juste et globale soit trouvée, garantissant le droit au retour et à l'autodétermination. Le président du Conseil national palestinien, Rawhi Fattouh, s'est lui aussi félicité de la résolution adoptée vendredi dernier par l'AG ONU. Dans une déclaration relayée par l'agence de presse Wafa, Fattouh a estimé que le vote massif témoigne d'une position internationale ferme en faveur de l'UNRWA et réaffirme la reconnaissance de son mandat légal et de son rôle crucial dans la protection des réfugiés palestiniens et la fourniture de services essentiels dans le contexte exceptionnel actuel. Il a appelé tous les pays à continuer de soutenir l'UNRWA en tant qu'organisme international autorisé à fournir des services de secours, de santé, d'éducation et de subsistance aux réfugiés, et à assurer la continuité de la réponse à la détérioration de la situation humanitaire dans le territoire palestinien occupé, en particulier dans la bande de Ghaza, qui est victime de génocide, de nettoyage ethnique et de déplacements forcés.

CISJORDANIE OCCUPEE :
L'établissement de nouvelles colonies sionistes vise l'effacement de la géographie palestinienne



Le président de l'Autorité de Résistance au mur et aux colonies en Palestine occupée, Moayyad Shaaban, a fermement condamné la décision de l'entité sioniste d'approuver la régularisation et l'établissement de 19 nouvelles colonies en Cisjordanie occupée, la qualifiant "de nouvelle étape dans la guerre d'effacement de la géographie palestinienne au profit du projet colonial". "Cette décision représente une escalade dangereuse qui révèle les intentions réelles du gouvernement de l'entité sioniste lequel cherche à renforcer un système de domination reposant sur l'annexion de facto, la ségrégation et la judaïsation complète des terres palestiniennes", a indiqué Shaaban, dans un communiqué, repris vendredi par des médias palestiniens. Il a souligné que cette nouvelle démarche "s'inscrit dans une politique entièrement assumée par le gouvernement de (l'entité sioniste), visant à légaliser des avant-postes illégaux et à les transformer en colonies reconstruites, consolidant ainsi une présence coloniale permanente en Cisjordanie occupée". Shaaban a rappelé, dans ce contexte, que "cette décision constitue une violation flagrante du droit international et des résolutions du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2334 qui condamne explicitement les activités de colonisation", avertissant que "la Cisjordanie occupée fait face à une stratégie coloniale systématique cherchant à morceler l'espace palestinien en îlots isolés et facilement contrôlables". Rappelant que cette décision s'ajoute à une série de mesures prises au cours de l'année, Shaaban estime qu'"il devient évident que ces actions ne sont pas isolées mais font partie d'un projet colonial global visant à imposer un fait accompli sur le terrain avant toute possibilité de solution politique". Affirmant, enfin, que le gouvernement de l'entité sioniste cherche à éliminer toute perspective d'un Etat palestinien souverain, le responsable a affirmé que "l'Autorité de Résistance au mur et aux colonies va poursuivre, avec l'ensemble des institutions officielles et populaires, son action diplomatique et juridique pour exposer ces politiques coloniales au monde".

AGRESSION SIONISTE

**CONTRE GHAZA:
Le bilan s'alourdit à 70.373 martyrs et 171.079 blessés**

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 70.373 martyrs et 171.079 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué jeudi par les autorités sanitaires palestiniennes. Les corps de quatre martyrs, ainsi que dix blessés, ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures, précise la même source, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres. Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, octobre dernier, 383 Palestiniens sont tombés en martyrs et 1.002 autres ont été blessés, tandis que les corps de 627 martyrs ont été récupérés, a ajouté la même source.

Guterres exhorte l'Erythrée et l'Ethiopie à réaffirmer leur engagement envers l'Accord historique d'Alger

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a exhorté, vendredi, l'Erythrée et l'Ethiopie à réaffirmer leur engagement envers l'"accord historique d'Alger", qui a officiellement mis fin aux hostilités entre les deux nations de la Corne de l'Afrique il y a 25 ans jour pour jour, avertissant que "la reprise des tensions pourrait compromettre la paix régionale".

Aujourd'hui marque le 25^e anniversaire de l'Accord d'Alger, un traité de paix historique qui a officiellement mis fin au conflit frontalier entre l'Erythrée et l'Ethiopie, et établi un cadre essentiel pour des relations pacifiques entre les deux pays", indique vendredi un communiqué de Stéphane Dujarric, porte-parole du SG de l'ONU. Le communiqué souligne que "le traité d'Alger a permis de créer des mécanismes pour la démarcation de la frontière commune et a également réaffirmé les principes fondamentaux de souveraineté et d'intégrité territoriale pour les deux nations avec le soutien de la communauté internationale". "A cette étape importante, le Secrétaire général réitère le soutien constant de l'ONU à l'Accord d'Alger", ajoute le texte, rappelant qu'"il y a sept ans, les dirigeants des deux pays ont renouvelé leur engagement pour la paix à travers une déclaration conjointe, témoignage de la puissance du dialogue et de la coopération". Face à la recrudescence des tensions entre les deux pays, Guterres a appelé "l'Erythrée et l'Ethiopie à se réengager en faveur d'une paix durable et du respect de la souveraineté et



de l'intégrité territoriale consacrés par l'Accord d'Alger, et à renforcer leurs efforts pour établir de bonnes relations de voisinage", selon la même source. Le chef de l'ONU a également exhorté les deux parties

à "continuer de travailler avec les partenaires régionaux et internationaux pour promouvoir la coopération au développement au bénéfice de tous". L'Erythrée et l'Ethiopie avaient signé le 12 dé-

cembre 2000, l'Accord d'Alger après avoir mené une guerre sanglante entre 1998 et 2000, qui a coûté la vie à plus de 70 000 personnes dans les deux pays, d'après les chiffres officiels.

EFFONDREMENT DE DEUX IMMEUBLES À FÈS AU MAROC : La société civile exige des enquêtes

Suite à l'effondrement tragique de deux immeubles de quatre étages à Fès, survenu dans la nuit de mardi dernier et faisant un bilan provisoire de 22 morts et 16 blessés, de nombreuses voix se sont élevées pour exiger l'ouverture d'une enquête approfondie et la détermination des responsabilités « sans délai », a rapporté l'APS. Cette nouvelle catastrophe remet brutalement en lumière le dossier des bâtiments vétustes et fragiles, une problématique récurrente à Fès, marquée par des drames antérieurs, en mai dernier (9 morts) et en février 2024 (5 morts), dans la vieille Médina. La Ligue marocaine pour la citoyenneté et les droits de l'homme a fermement soutenu que « cette catastrophe n'est pas un événement isolé, mais révèle, une fois de plus, la fragilité du système de surveillance dans le secteur de l'urbanisme et du logement ». Dans son communiqué, la Ligue réclame une



enquête judiciaire et administrative urgente et complète et appelle à « renforcer les mécanismes de contrôle technique des bâtiments, avant et après l'habitation, et à lutter contre la fraude dans les matériaux

de construction et les opérations de construction, considérant cela comme un crime qui menace le droit à la vie, tout en combattant la corruption administrative liée à l'octroi des permis et à la tolérance des vio-

lations ». De son côté, l'écrivain et expert en droits de l'homme, Mohamed Sebbai, a réagi en affirmant que les effondrements récurrents dans la ville « ne sont pas une fatalité, mais le résultat de lacunes qui peuvent être surmontées, si l'on adopte une approche basée sur l'application stricte des lois, la vigilance constante et l'audace dans la prise de décision, avant l'instant de l'effondrement. Pour l'écrivain, « ce qui s'est passé dans le quartier d'Al-Mostakbal doit être un moment de transition vers une nouvelle gouvernance urbaine, qui redonne la priorité à la sécurité du citoyen avant toute chose », car « l'événement est un exemple clair d'un fossé dangereux entre le cadre juridique et les procédures sur le terrain, et intervenir après la catastrophe ne ramène pas les vies et n'empêche pas la répétition de la tragédie dans d'autres quartiers ».

NEGOCIATIONS DE PAIX EN UKRAINE: L'hypothèse de concessions territoriales dans le Donbass se précise

L'Ukraine est-elle sur le point d'accepter une concession majeure face à la Russie ? Selon le négociateur ukrainien Mykhailo Podoliak, cité par le journal français Le Monde, Kiev accepterait la mise en place d'une zone démilitarisée dans la région du Donbass. L'idée d'une zone démilitarisée dans la région ukrainienne du Donbass figure dans le plan qui circule actuellement entre les capitales. Et Kiev serait sur le point d'accepter ce scénario, selon le négociateur ukrainien Mikhail Podoliak. Selon

cet officiel ukrainien, cité par nos confrères du journal Le Monde, les forces russes comme les forces ukrainiennes devraient alors se retirer de part et d'autre de l'actuelle ligne de front dans le Donbass. Le négociateur de l'Ukraine évoque même « un contingent étranger » et « des missions de surveillance » pour contrôler le respect de ce dispositif. « Une zone démilitarisée devra exister de part et d'autre de la ligne, dévoile au Monde le négociateur ukrainien Mykhailo Podoliak. Il faudra décrire, de

manière logique et juridique, si tous les types d'armements doivent être retirés ou uniquement les armes lourdes. Pour prévenir d'éventuelles violations, des représentants de missions de surveillance et un contingent étranger devront être présents afin de veiller au respect des principes et des accords. (...) C'est un format naturel de fin de conflit, sachant qu'une partie du territoire restera malheureusement sous occupation de facto de la Russie et qu'une ligne de séparation sera fixée de

toute façon. » Un peu plus tôt jeudi, le président ukrainien Volodymyr Zelensky avait évoqué les différentes concessions demandées à son pays pour mettre fin à la guerre. Il a mentionné cette proposition américaine de zone démilitarisée qui pourrait être qualifiée de « zone économique libre », mais n'est pas allé jusqu'à accepter cette formule. Selon le président ukrainien, « un référendum » ou « une élection » seront nécessaires pour que son pays se prononce sur les questions territoriales.

ATROCITES CONTRE LES CIVILS AU SOUDAN: Le Royaume-Uni sanctionne des membres des FSR

Le Royaume-Uni a annoncé vendredi des sanctions contre quatre responsables des Forces de soutien rapide (FSR) au Soudan, pour des atrocités commises contre les civils. "Les sanctions imposées aujourd'hui aux commandants des FSR, dont le numéro 2, frappent directement ceux qui ont du sang sur les mains", a déclaré la ministre britannique des Affaires étrangères, Yvette Cooper, citée dans un communiqué. "Les preuves accablantes de ces crimes odieux - exécutions de masse, famine et utilisation systématique et préméditée du viol comme arme de guerre - ne peuvent et ne resteront pas impunies", a-t-elle insisté. Parmi les quatre responsables des FSR sanctionnés vendredi figure Abdelrahman Hamdane Daglo, frère de Mohamed Hamdane Daglo, dit "Hemedti", le chef des FSR. En cours depuis avril 2023, le conflit opposant l'armée gouvernementale aux FSR, a fait des dizaines de milliers de morts et déplacé près de 12 millions de personnes.

Les A3+ appellent au respect de l'embargo sur les armes en Haïti

Le groupe A3+ au Conseil de sécurité (Algérie, Somalie et Sierra Leone+Guyana) a appelé au respect des dispositions du régime de sanctions imposé à Haïti, notamment en ce qui concerne les armes. « Nous savons que des armes et des munitions illicites continuent d'être introduites (en Haïti), chose qui favorise l'instabilité et la violence (...) Nous appelons tous les États membres à respecter pleinement les dispositions du régime de sanctions » imposé à Haïti, a indiqué Michael Imran Kanu, représentant permanent de la Sierra Leone aux Nations unies, qui s'exprimait au nom du groupe, vendredi lors d'une réunion du Conseil de sécurité sur « La question concernant Haïti ». « Les A3+ continueront à mettre en lumière l'importance que revêt le renforcement du régime de sanctions qui doit être pleinement respecté, notamment en ce qui concerne l'embargo sur les armes », a-t-il insisté. Les A3+ appellent « instamment » tous les États membres à coopérer avec le groupe d'experts qui travaille en étroite collaboration avec le Comité du Conseil de sécurité chargé de suivre la situation en Haïti. « À travers ses rapports, le groupe d'experts tient le Comité du Conseil de sécurité informé de la situation en Haïti, en présentant notamment des informations sur les activités des bandes criminelles, les itinéraires de trafic d'armes, les tendances en matière de flux financiers illicites et les obstacles qui empêchent l'application du régime de sanctions », a expliqué Kanu. Le groupe invite, par ailleurs, « les parties prenantes en Haïti » à déployer des « efforts concertés » pour sensibiliser la population quant à la question de l'embargo sur les armes. Il demande aux États d'imposer des sanctions à ceux qui ne respectent pas cette mesure. En mettant l'accent sur la nécessité de l'application des mesures de sanctions, le Comité « peut faire en sorte que la paix et la sécurité en Haïti soient réelles et pérennes », a conclu Kanu.

AYANA MATHIS: «L'histoire avec un grand "H" ne m'intéresse pas»

Les folles années 1980, les Noirs américains aux prises avec les suprémacistes, la fracture sociale, tels sont quelques-uns des thèmes du nouveau roman de l'Américaine Ayana Mathis.

Avec *Les Égarés*, l'auteure du best-seller, *Les douze tribus d'Hattie*, livre un récit puissant d'engagement et de quête de nouvelles utopies. Entretien.

***Vos deux romans ont été traduits en français. Quels souvenirs gardez-vous de vos échanges avec le public français lors de vos passages en France pour le lancement de vos livres ?**
***Ayana Mathis:** J'en garde des souvenirs inoubliables. J'ai eu la chance de me rendre dans de grandes et de petites villes françaises à la rencontre des lecteurs, dans le cadre des festivals de livres ou dans des librairies. L'accueil a toujours été extrêmement chaleureux et souvent suivi d'échanges toujours très enrichissants pour moi. J'ai constaté avec bonheur que le public français s'attardait parfois sur des aspects de mes romans qui avaient échappé au public américain. Je me souviens particulièrement d'une séance de rencontre et dédicace dans une librairie, qui se trouvait dans une petite ville, en Bretagne, je crois. La salle était bondée de monde, mais l'échange fut particulièrement riche avec des questions pleuvant toutes les deux minutes, au point que le traducteur ne savait plus où se donner la tête. J'étais bombardée de questions, souvent de questions pointues sur l'histoire afro-américaine, sur la religion, l'impact de la religion sur la société... J'étais stupéfaite par la pertinence des questions. La chose qui me frappe le plus chaque fois que je suis en France, c'est l'attachement du grand public aux livres. Il y a un véritable culte et une culture de livres dans ce pays. Le sérieux avec lequel le grand public français parle des romans étrangers, de ce qu'ils ont compris et de ce qu'ils n'ont pas compris, m'a toujours impressionnée.
***Après *Les douze tribus d'Hattie*, votre premier roman, voici le second qui sort en français sous le titre *Les Égarés*. Le prologue qui ouvre ce roman fourmille de noms propres : Toussaint, 248**



Ephraïm Avenue... Que voulez-vous faire en inondant le lecteur de tous ces noms propres, d'entrée de jeu ?

***Ayana Mathis:** J'aime parsemer les débuts de mes romans de noms propres, ce qui permet de camper le récit dès la première page. Ces noms propres servent de repères. Ces repères sont importants pour le lecteur qui, en pénétrant dans un livre, quitte le royaume du silence pour entrer dans un monde bruisant de voix qui se parlent, s'entrecroisent. Pour ne pas se perdre, il a besoin, je crois, de ces noms propres, qui permettent de distinguer les personnages les uns des autres. Je donne des noms des rues, des chiffres, autant d'appuis tangibles auxquels le lecteur peut s'accro-

cher, tout en prenant intellectuellement possession du monde fictionnel que le roman lui propose.

***« Toussaint Wright » sont les premiers mots du prologue. C'est le nom de votre principal protagoniste. C'est un nom riche de références et d'allusions historiques.**

***Ayana Mathis:** Ce nom renvoie, en effet, à Toussaint Louverture, qui était, comme vous le savez, le célèbre général haïtien, qui a dirigé au XIXe siècle la rébellion contre les propriétaires blancs de l'île, les obligeant à mettre fin à l'esclavage. Je voulais pour ce personnage un nom qui rappelle la longue histoire des Américains noirs engagés dans le combat pour se libérer de leurs

chaînes. Au fur et à mesure qu'on avance dans le récit, on comprend pourquoi le père du jeune Toussaint a voulu affubler son fils d'un nom chargé d'histoire. L'Histoire avec un grand « H » est le ressort principal de votre roman. Une grande partie de l'intrigue se déroule à Philadelphie, une ville que vous connaissez bien. Son histoire est imbriquée dans le récit d'Ava, de Dutchess et de Toussaint. Vous revisitez notamment le bombardement par la police il y a une quarantaine d'années du collectif noir écologiste et anarchiste connu sous son acronyme MOVE. Ce drame a marqué l'histoire moderne de Philadelphie. Je suis en effet originaire de Philadelphie. Certes, aujourd'hui je vis à New York, mais je suis née à Philadelphie où j'ai grandi. Dans ma famille, on a l'habitude de plaisanter que l'histoire des 100 dernières années de cette ville ne peut s'écrire sans nous. Ce n'est pas si exagéré que ça. Mes grands-parents se sont installés ici au début du siècle dernier. Cela fait longtemps que nous sommes là. J'avais 11 ans quand le 13 mai 1985, le jour d'ailleurs de la fête des mères, la police municipale a lancé depuis un hélicoptère des charges explosives sur les immeubles qu'occupaient les membres de l'organisation écologiste MOVE. Ce drame a été une plaie ouverte dans la conscience de ma cité, une plaie qui ne s'est pas encore vraiment refermée. Cette violence pure, exercée par un État tout-puissant avec pour seul objectif de dévaster et d'annihiler les récalcitrants, m'a longtemps interpellée. Certes, les militants de MOVE étaient des voisins difficiles, turbulents. Peut-être même que des hors-la-loi avaient trouvé refuge dans les maisons, mais est-ce une raison suffisante pour les bombarder ? Onze personnes ont trouvé la mort lors de cette opération, dont cinq enfants. Mon ambition dans ce livre était moins de revisiter cette tragédie, que de rendre hommage aux victimes de la violence policière et étatique.

L'art contemporain africain en plein essor

La 15ème édition de la Biennale d'art de Dakar qui vient de s'ouvrir en est l'illustration : on assiste à un essor de l'art contemporain africain. Les galeries et les fondations se multiplient, les artistes du continent accèdent à une certaine notoriété et leurs œuvres se vendent de plus en plus. Sculpteurs, peintres ou photographes, les artistes contemporains du continent ont le vent en poupe. Selon Art Basel en Suisse - l'un des principaux marchés internationaux d'art contemporain - les artistes africains ont vu les ventes de leurs œuvres passer de 47 millions de dollars en 2021 à 63 millions l'année suivante. L'une des conséquences de ce succès, c'est la multiplication des lieux d'exposition en Afrique. Ya-couba Konaté est le directeur de la galerie de la Rotonde des arts, l'une des premières à Abidjan. Il a vu, depuis le début des années 2000, ces galeries se développer. « Si je prends l'exemple d'Abidjan, en 2006 il y avait peut-être trois ou quatre galeries mais l'année dernière on était onze, ce qui renvoie aussi à l'effectif de plus en plus grand d'artistes pertinents. Moi, j'en reçois au moins cinq par semaine qui viennent me montrer ce qu'ils veulent faire. Et puis tu as des collectionneurs qui commencent à s'intéresser à cet objet dans la mesure où tout le débat sur le patrimoine incite chacun à comprendre que le patrimoine de demain, c'est l'art contemporain d'aujourd'hui ». Un patrimoine artistique qui a besoin d'être accompagné dans son émergence. Au Cameroun et en Tunisie, par exemple, l'Agence française de développement soutient deux centres artistiques comme nous l'explique Gaëlle Mareuge, responsable des industries culturelles et créatives à l'AFD. « On a le projet qui s'appelle Bandjoun Station au Cameroun, qui est porté par Barthélémy Toguo qui a pour objectif de rehausser le niveau et la qualité de production des filières artisanales en Afrique. L'idée, c'est de stimuler la création avec des résidences d'artistes, des œuvres monumentales et de favoriser la professionnalisation des artistes. Avec Afrique créative (programme d'incubation ndlr), on a le projet Cloud Visual Art en Tunisie qui propose d'utiliser la plateforme archive art qu'ont Wafa Gabisi et Khalil Liouane. C'est aussi une plateforme d'expertise qui permet dans l'art contemporain, d'avoir en fait une galerie virtuelle pour refléter aussi les tendances digitales contemporaines ». Autre effet du succès artistique : la volonté pour ces plasticiens reconnus internationalement de revenir dans leur pays pour s'investir dans des structures ou des ateliers de création, ce dont se félicite Olivier Sultan, directeur de la galerie photo Art-Z à Paris, rue Keller. « Tout ça, c'est un phénomène relativement nouveau et que je trouve vraiment très important parce que quand on regarde l'essor de l'art contemporain, que ce soit occidental ou chinois ou américain, ça a toujours été accompagné d'un soutien local. Et là, comme le soutien de certaines autorités se fait attendre, les artistes les plus reconnus prennent l'initiative et se disent : « Bon, on va pas attendre de nos gouvernements qu'ils mettent la main à la poche ! On va le faire nous-même ! » Donc, ça c'est vraiment très positif. Avant le succès se matérialisait par une installation en Occident. Maintenant ça commence à être matérialisé par un retour, un retour au pays ». C'est ainsi que la peintre Bill Kouélany a créé les Ateliers Sahn à Brazzaville. En ce moment à Dakar, elle accompagne, avec le soutien du Fonds Metis, d'autres artistes africains en devenir pour qu'ils se confrontent aux réalités du marché à la biennale.

L'art contemporain africain en plein essor

La 15ème édition de la Biennale d'art de Dakar qui vient de s'ouvrir en est l'illustration : on assiste à un essor de l'art contemporain africain. Les galeries et les fondations se multiplient, les artistes du continent accèdent à une certaine notoriété et leurs œuvres se vendent de plus en plus. Sculpteurs, peintres ou photographes, les artistes contemporains du continent ont le vent en poupe. Selon Art Basel en Suisse - l'un des principaux marchés internationaux d'art contemporain - les artistes africains ont vu les ventes de leurs œuvres passer de 47 millions de dollars en 2021 à 63 millions l'année suivante. L'une des conséquences de ce succès, c'est la multiplication des lieux d'exposition en Afrique. Ya-couba Konaté est le directeur de la galerie de la Rotonde des arts, l'une des premières à Abidjan. Il a vu, depuis le début des années 2000, ces galeries se développer. « Si je prends l'exemple d'Abidjan, en 2006 il y avait peut-être trois ou quatre galeries mais l'année dernière on était onze, ce qui renvoie aussi à l'effectif de plus en plus grand d'artistes pertinents. Moi, j'en reçois au moins cinq par semaine qui viennent me montrer ce qu'ils veulent faire. Et puis tu as des collectionneurs qui



commencent à s'intéresser à cet objet dans la mesure où tout le débat sur le patrimoine incite chacun à comprendre que le patrimoine de demain, c'est l'art contemporain d'aujourd'hui ». Un patrimoine artistique qui a besoin d'être accompagné dans son émergence. Au Cameroun et en Tunisie, par exemple, l'Agence française de développement soutient deux centres artistiques comme nous l'explique Gaëlle Mareuge, responsable des industries culturelles et créatives à l'AFD. « On a le projet qui s'appelle Bandjoun Station au Cameroun, qui est porté par Barthélémy Toguo qui a pour objectif de

rehausser le niveau et la qualité de production des filières artisanales en Afrique. L'idée, c'est de stimuler la création avec des résidences d'artistes, des œuvres monumentales et de favoriser la professionnalisation des artistes. Avec Afrique créative (programme d'incubation ndlr), on a le projet Cloud Visual Art en Tunisie qui propose d'utiliser la plateforme archive art qu'ont Wafa Gabisi et Khalil Liouane. C'est aussi une plateforme d'expertise qui permet dans l'art contemporain, d'avoir en fait une galerie virtuelle pour refléter aussi les tendances digitales contemporaines ». Autre effet du

succès artistique : la volonté pour ces plasticiens reconnus internationalement de revenir dans leur pays pour s'investir dans des structures ou des ateliers de création, ce dont se félicite Olivier Sultan, directeur de la galerie photo Art-Z à Paris, rue Keller. « Tout ça, c'est un phénomène relativement nouveau et que je trouve vraiment très important parce que quand on regarde l'essor de l'art contemporain, que ce soit occidental ou chinois ou américain, ça a toujours été accompagné d'un soutien local. Et là, comme le soutien de certaines autorités se fait attendre, les artistes les plus reconnus prennent l'initiative et se disent : « Bon, on va pas attendre de nos gouvernements qu'ils mettent la main à la poche ! On va le faire nous-même ! » Donc, ça c'est vraiment très positif. Avant le succès se matérialisait par une installation en Occident. Maintenant ça commence à être matérialisé par un retour, un retour au pays ». C'est ainsi que la peintre Bill Kouélany a créé les Ateliers Sahn à Brazzaville. En ce moment à Dakar, elle accompagne, avec le soutien du Fonds Metis, d'autres artistes africains en devenir pour qu'ils se confrontent aux réalités du marché à la biennale.

La vieille ville de Constantine au cœur d'un nouveau projet de réhabilitation

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a annoncé que la ville de Constantine bénéficiera d'un nouveau projet d'investissement dédié à la réhabilitation de la vieille ville, dans l'objectif de moderniser le visage urbain tout en préservant son identité architecturale et historique authentique.

Selon un communiqué du ministère publié ce samedi, cette initiative s'inscrit dans une vision globale visant à faire de Constantine un pôle culturel et touristique dynamique, capable de contribuer efficacement au développement social et économique de la région. Dans le cadre de la protection du secteur sauvegardé, la ministre, accompagnée du wali de Constantine, s'est rendue sur le chantier de restauration de la zaouïa Tidjania inférieure, située au cœur de la vieille ville. Elle y a reçu des explications détaillées sur l'état d'avancement des travaux et les techniques de réhabilitation mises en œuvre. À cette occasion, Mme Bendouda a exprimé sa



satisfaction quant à la qualité du projet, soulignant l'importance capitale de la préservation de ce monument spirituel et culturel, considéré comme un élément essentiel de la mémoire nationale et du patrimoine universel. Par ailleurs, la ministre a effectué une visite à Dar El Ibdaa (Maison de la créativité), où elle a inspecté les différents espaces de ce joyau architectural et pris connaissance de sa situation actuelle. Elle a, dans ce cadre, appelé à la transformation de ce lieu en musée consacré à l'histoire et aux arts de Constantine, mettant en valeur ses figures culturelles et artistiques, afin d'en faire un centre de rayonnement culturel ouvert aux créateurs et au grand public.

«La colline insurgée», un nouveau film historique lancé à Tizi Ouzou

«La colline insurgée», est le titre d'un nouveau film historique lancé à Tizi Ouzou. Le coup de starter de cette réalisation cinématographique a été donné ce vendredi dans le cadre des festivités de la célébration du 11 décembre, ont indiqué les services de la wilaya dans un communiqué. Dans le cadre du programme officiel des célébrations marquant le 65^e anniversaire des manifestations populaires du 11 décembre 1960, sous le slogan «Soulèvement du peuple», le wali de la wilaya, accompagné du représentant du conseil populaire de la wilaya et du directeur général de l'Établissement public de la télévision, a donné le signal du début du tournage d'un film histo-

rique intitulé «La colline insurgée», peut-on lire en effet dans le communiqué. La cérémonie qui s'est tenue dans le village de Makniaa relevant de la commune d'Ifigaa, dans la daïra d'Azazga, à l'est de la wilaya a été marquée par la présence des membres de la commission de sécurité de la wilaya, des députés des deux chambres du parlement, des représentants de la famille révolutionnaire et des directeurs des instances exécutives dont que le directeur des Moudjahidine, son homologue de la Culture et des Arts, ainsi que des représentants de l'Observatoire national de la société civile et du Conseil supérieur de la jeunesse entre autres responsable. Les



autorités locales et des habitants de cette région martyre ont été également assisté à la cérémonie, souligne la même source.

UNESCO :

L'Algérie élue vice-présidente de la prochaine session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel



L'Algérie a été élue vice-présidente pour la 21^e session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO pour l'année 2026, lors de la 20^e session ordinaire dudit Comité tenue vendredi à New Delhi (Inde), indique un communiqué du ministère de la Culture et des Arts. "Lors de la 20^e session ordinaire du Comité, tenue vendredi 12 décembre 2025 à New Delhi, Il a été décidé de la tenue de la 21^e session dans la ville de Xiamen (République populaire de Chine), du 30 novembre au 5 décembre 2026", précise le communiqué. "Organe statutaire de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, ce Comité est chargé de préparer la mise en

œuvre de la Convention et d'évaluer les dossiers de candidature inscrits sur les listes du patrimoine mondial", selon la même source. "Cette élection de haut niveau se veut une reconnaissance internationale de la place de premier plan de l'Algérie et de ses efforts continus en matière de sauvegarde et de protection du patrimoine culturel immatériel de l'humanité", ajoute le communiqué. "L'élection de l'Algérie à ce poste important lui offre la possibilité de contribuer à l'élaboration des politiques et à l'orientation des efforts internationaux pour la protection du patrimoine immatériel de l'humanité, mais confirme également son engagement à soutenir les causes d'un patrimoine culturel juste et durable", conclut la même source.

WINTERNATIONAL EMBASSY SHOWCASE :

L'Algérie remporte le prix du meilleur stand du groupe arabe

L'Algérie brille lors du Winternational Embassy Showcase (Vitrine culturelle), le plus grand événement culturel de la capitale américaine, qui célébrait cette année sa 12^e édition au Ronald Reagan Building à Washington. L'Algérie remporte le prix du meilleur stand du groupe arabe, lors de ces Festivités culturelles à Washington, annonce l'ambassade d'Algérie aux Etats-Unis à travers son compte sur les réseaux sociaux.

« Une présentation exceptionnelle »

Cette prestigieuse distinction « souligne l'excellente qualité du pavillon algérien et la par-

ticularité de la tente traditionnelle algérienne, devenue l'un des espaces les plus visités et admirés de l'événement », indique l'ambassade. « Artisanat, bijoux, costumes, gastronomie, musique et activités culturelles ont illustré la richesse et la profondeur du patrimoine algérien », ajoute la représentation diplomatique. « Cette année, le stand algérien a attiré les visiteurs grâce à une présentation exceptionnelle qui a mis en lumière la diversité et l'authenticité de l'identité culturelle de l'Algérie », se félicite l'ambassade. La même source indique que l'un des points forts du

pavillon algérien « était la tente traditionnelle algérienne, fièrement installée au cœur de notre espace d'exposition », soulignant que « cette tente, emblème de l'hospitalité saharienne et du mode de vie ancestral du sud algérien, a suscité l'admiration par sa beauté, son décor élégant et son atmosphère chaleureuse », offrant aux visiteurs « un véritable voyage au cœur du désert algérien ». Cet événement prestigieux a rassemblé 71 ambassades du monde entier pour présenter leurs cultures, leurs traditions et leur patrimoine.



«La Voix de Hind Rajab», un cri d'enfant qui déchire le silence du monde

«La Voix de Hind Rajab» raconte le cri d'une enfant piégée sous les bombardements, une voix fragile qui déchire le silence du monde. La soirée de clôture du Festival international du film d'Alger s'est achevée sur une note bouleversante avec la projection de «La Voix de Hind Rajab», de la réalisatrice tunisienne Kaouther Ben Hania. Pendant 89 minutes d'une intensité insoutenable, le public a suivi, le souffle coupé, la voix fragile de Hind, une fillette de cinq ans piégée dans une voiture sous les tirs de l'entité sioniste. Seule, terrifiée, tenant son téléphone comme un dernier lien avec le monde, elle appelle le Croissant-Rouge et implore qu'on vienne la secourir. Ce matin-là, le 29 janvier 2024, Hind n'avait que cinq ans. À Tel Al-Hawa, au sud-ouest de Ghaza, les bombardements se rapprochaient encore, frappant un quartier déjà vidé par des semaines de violence.

Une fuite désespérée transformée en tragédie

L'oncle chez qui elle vivait comprend alors qu'il n'a plus le choix et qu'il devait quitter sa maison pour tenter de sauver sa famille. C'est dans une petite Kia noire que l'oncle, la tante, quatre cousins et la petite Hind, serrée contre eux, prennent la route du Sud, là où peut-être la mort les oublierait quelques heures. Mais leurs espoirs se heurtent très vite à un mur de gravats. La route est coupée, ensevelie sous les ruines. L'oncle se dirige alors vers le Nord, sans savoir que l'armée israélienne vient d'ordonner l'évacuation immédiate de Tel Al-Hawa dans la direction opposée. La route se transforme alors en piège et des tirs de chars s'abattent sur la voiture. À l'intérieur, les corps s'effondrent les uns sur les autres. Hind reste seule vivante, coincée sous les corps de ceux qu'elle aime.

La voix de Hind, ultime lien avec la vie

Dans le noir, dans la poussière, elle croit que sa famille dort simplement, qu'ils finiront par se réveiller. Alors, avec une force que seuls les enfants blessés savent trouver, elle attrape le téléphone et compose le numéro du Croissant-Rouge palestinien. Sa petite voix tremblante devient le fil qui la rattache à la vie. Pendant 3 longues heures, elle parle aux volontaires, répète où elle se trouve, leur demande de venir vite. Les secouristes se battent contre les interdictions militaires et essaient tout pour arriver jusqu'à elle. Hind tient bon et attend seule dans cette voiture. Puis la ligne se coupe. Entre enregistrement téléphonique authentique et reconstitution, l'œuvre montre la terreur, l'attente et l'isolement de l'enfant transformant sa voix en symbole de la souffrance des habitants et de l'horreur vécue par les enfants palestiniens. Son cri fragile affronte le silence du monde, interroge la justice, l'humanité et la responsabilité collective.

Un film qui bouleverse le monde et multiplie les distinctions

«La Voix de Hind Rajab» a remporté le Lion d'argent et Grand Prix du jury de la Mostra de Venise 2025, avant de recevoir six autres distinctions dans les sections parallèles dont le Leoncino d'Oro, le Prix de la Croix-Rouge italienne. Le film a décroché le Prix du public à la Mostra Valencia en Espagne et au Festival de San Sebastián. Sa projection à Venise a été saluée par une ovation debout de près de 24 minutes, l'une des plus longues de l'histoire du festival. Le long-métrage représente, enfin, la Tunisie dans la course à l'Oscar du meilleur film international 2026.

SUR FACEBOOK :

Des images générées par intelligence artificielle pour piéger les internautes les plus âgés

Des pages de sites Web ont recours à des « pièges à senior » pour créer de l'engagement et générer des revenus publicitaires. Derrière se trouvent des groupes organisés, souvent situés en Arménie.

C'est une série de publications croisées sur Facebook : un garçon et sa grand-mère, fichu immaculé sur la tête, regardent droit dans l'objectif ; devant eux, des gâteaux trônent sur la toile cirée. Quelques posts plus loin, c'est une mamie supercentenaire qui présente sa dernière réalisation au crochet, ou encore une jolie bergère en tenue de camouflage qui regrette, depuis son pré, « qu'[elle] n'obtienne jamais autant de "J'aime" que Lady Gaga ». Tous quémandent des « félicitations » et « évaluations » pour leur travail. Ils en reçoivent en cascade de la part des internautes dont un grand nombre ignore – ou feint d'ignorer – que ces personnes n'existent pas : chacune de ces photos a été générée par intelligence artificielle (IA). Pourtant, certains clichés ne font pas l'om-



bre d'un doute : mains tricoteuses à six doigts, seniors semblant sortis d'une production animée, jeunes femmes aux proportions physiques quasi inhumaines, etc. Depuis cet été, ce type de publications se multiplie en ligne et notamment sur le réseau social de Meta, au sein de pages spécialisées dans le « piège à clics ». Baptisées boomers traps (« pièges à babyboomers »), elles « jouent sur la crédulité et l'émotion, cherchent à toucher la corde sensible » des internautes, confirme Nolwenn, fondatrice et administratrice du compte Instagram humoristique @avec_mon_comm_de_boomer. Depuis 2020, celle-ci épingle « de manière bon enfant » les commentaires qu'elle juge les plus navrants parmi ceux postés, sur le réseau social, par ses utilisateurs âgés.

ART VIDEO :

Montagne, deuil et clap de fin avec Elina Kastler

Et si l'on vous disait que le docufiction était né en haute montagne ? Lorsqu'en 1958 sortait en salle Les Étoiles de midi, premier film consacré à de véritables alpinistes, le public se passionnait pour ce « cinéma-vérité » en terra incognita d'un nouveau genre. Plus de 50 ans plus tard, voilà un décor de choix pour L'Ascension, un court-métrage ultra contemporain qui retrace le périple d'une jeune femme à travers des paysages alpins. Le scénario est touchant : munie d'un carnet de croquis qui lui sert de guide, la protagoniste cherche à atteindre un endroit précis des Hautes-Alpes pour déposer les cendres d'un être aimé. Derrière la caméra, Elina Kastler (née en 1996 aux Lilas) file la métaphore entre le deuil et les cimes enneigées.

Fusion et illusion Fusion et illusion Grâce à ses vues aériennes à couper le souffle et ses images composites, sortes de col-

lages numériques fusionnant des illustrations et des vues réelles, le film navigue entre fiction et réalité. La technique est astucieuse, au point que l'on se surprend à perdre nous aussi nos repères lorsqu'une tempête éclate. On s'incline devant les scènes prises en surplomb qui rappellent la petitesse de l'être humain face à l'immense nature sauvage.

L'esprit de la montagne

Avec L'Ascension, Elina Kastler poursuit son exploration de la relation entre l'intime et l'universel, initiée avec Achewiq, le chant des femmes-courages, son premier film réalisé en 2022 qui abordait le chant ancestral des femmes kabyles endeillées. Cette fois, elle signe un film aux airs de voyage initiatique, campé en pleine montagne, qui aborde les adieux déchirants du deuil avec un sens aigu de la mise en scène.



LA FRANCE DÉPLOIE DES RADARS IMPITOYABLES :

Chaque texto au volant est repéré par cette technologie de pointe

La France prépare une révolution sur ses routes, avec des radars capables de détecter chaque infraction au volant grâce à l'intelligence artificielle. À partir de 2025, les automobilistes français devront redoubler de vigilance. En effet, l'État prévoit d'introduire une nouvelle génération de radars, boostés par l'intelligence artificielle. Ces dispositifs sophistiqués promettent de détecter non seulement les excès de vitesse, mais aussi d'autres infractions souvent ignorées. Dans cette optique, il devient crucial de comprendre ce que ces changements impliquent et comment ils pourraient transformer notre quotidien sur la route.

Un arsenal de surveillance amélioré

Les conducteurs devront désormais être irréprochables. Selon l'Argus, le projet de loi des finances inclut une annexe visant à moderniser les radars routiers avec des technologies avancées. L'adoption de l'intelligence artificielle (IA) permettra à ces radars de repérer un éventail plus large d'infractions. Ces nouvelles fonctionnalités incluent la capacité à détecter l'utilisation du téléphone au volant, l'ab-

sence de ceinture de sécurité, et le non-respect des distances de sécurité. De plus, le nombre de radars automatiques sera augmenté, passant de 4000 à 4160 d'ici 2025, afin de renforcer la surveillance sur l'ensemble du territoire.

Les défis techniques et financiers

Les infractions visées par ces radars sont plus complexes à détecter qu'un simple excès de vitesse. Pour relever ce défi, l'État investira 46,3 millions d'euros pour mettre à jour ces dispositifs. L'approche technologique s'appuiera sur l'IA et la data science pour affiner les capacités de contrôle automatisé. Ces innovations devraient permettre une détection plus précise et fiable des infractions, tout en garantissant une application rigoureuse des règles de sécurité routière.

Polémique autour de la mise en œuvre

Cependant, ce projet n'est pas sans susciter des critiques. Selon Pascal Pennec de l'Argus, il ne s'agit pas de créer de nouveaux radars, mais bien d'améliorer ceux existants.

L'IA pourra non seulement repérer les infractions, mais aussi fournir des preuves photographiques à vérifier par un agent. L'association 40 millions d'automobilistes a réagi vivement. Ils s'inquiètent de l'impact de ces mesures, prévoyant une « avalanche de PV » en raison des amendes de 135€ et des retraits de trois points infligés pour les infractions détectées par les nouveaux radars.

Un avenir routier sous haute surveillance

Pour les autorités, ces mesures sont une avancée nécessaire pour améliorer la sécurité routière. Elles visent à responsabiliser les conducteurs et réduire les accidents. Malgré les critiques, ces radars représentent une évolution technologique majeure. Ils incarnent l'avenir de la sécurité routière, où l'IA joue un rôle central dans la prévention et la sanction des infractions. Alors que nous nous dirigeons vers 2025, une question demeure : ces mesures seront-elles acceptées par les automobilistes, ou provoqueront-elles un rejet massif ?

En Pologne, l'intelligence artificielle dans une radio tourne au fiasco

Off Radio Krakow, une petite radio de service public, a dû mettre brutalement fin à son « expérimentation » autour de l'IA. Ses nouveaux animateurs générés par cette technologie avaient prévu de s'entretenir avec plusieurs personnalités polonaises défuntées, soulevant une polémique. Le clap de fin a retenti plus tôt que prévu pour Alex, Emilia et Jakub. Ces trois jeunes animateurs radio, entièrement générés par l'intelligence artificielle (IA), avaient démarré leur aventure le mardi 22 octobre sur la radio en ligne Off Radio Krakow. Ces avatars ne se sont pas contentés d'écrire des articles alignant les platitudes à la sauce ChatGPT sur les aspirations de la génération Z (née entre la fin des années 1990 et le début des années 2010) ou d'animer des émissions musicales sur la petite sœur de Radio Krakow, radio de service public à Cracovie. Emilia s'est également entretenue avec la poétesse polonaise Wislawa Szymborska. Morte en 2012, cette

Cracovienne avait remporté le prix Nobel de littérature en 1996. Sur Off Radio Krakow, elle s'est exprimée au sujet de la Sud-Coréenne Han Kang, Prix Nobel de littérature 2024, qui a, selon la défunte, signé « un chef-d'œuvre » avec son roman La Végétarienne (Le Serpent à plumes, 2015). La « voix » comme les propos de cette personnalité polonaise ont été à 100 % inventés par la machine. La radio avait également prévu de « discuter » avec l'écrivain Stanislaw Lem (1921-2006) et avec le maréchal Jozef Pilsudski (1867-1935). Cependant, la vive polémique qu'une telle démarche a suscitée n'aura pas permis de les « entendre ». « Nous avions prévu que ce projet dure trois mois, mais après une semaine, nous avons reçu tant de messages que nous en avons tiré les leçons et conclu que sa poursuite relèverait du non-sens », a précisé son administrateur, Marcin Pulit, dans un communiqué.

Apple reconnaît cette grave erreur sur un modèle d'iPhone et propose enfin une réparation gratuite



Apple réagit enfin aux plaintes des utilisateurs et lance un programme de réparation gratuite pour l'iPhone 14 Plus. Dans une démarche inattendue, Apple a récemment décidé de prendre en charge les réparations gratuites de certains iPhone 14 Plus. Cette décision fait suite à la reconnaissance d'un bug gênant affectant un nombre limité de ces appareils. La marque à la pomme, pourtant réputée pour la fiabilité de ses produits, montre ainsi qu'elle sait écouter ses clients et réagir en conséquence.

Un problème inattendu pour l'iPhone 14 Plus

Lancé en 2022, l'iPhone 14 Plus est rapidement devenu un favori grâce à son grand écran OLED de 6,7 pouces et à ses performances solides. Cependant, un bug majeur a été identifié dans certains modèles fabriqués entre le 10 avril 2023 et le 28 avril 2024. Ce dysfonctionnement empêche l'affichage de l'aperçu lors de l'utilisation de certains capteurs photo. Une gêne considérable pour les utilisateurs qui cherchent à capturer des moments précieux avec précision. Face à ce problème, de nombreux propriétaires ont fait entendre leur voix, sollicitant une solution de la part d'Apple.

La réponse d'Apple face à la pression

Sous la pression croissante des utilisateurs, Apple a reconnu l'existence de ce bug. Bien que tous les iPhone 14 Plus ne soient pas touchés, Apple a mis en place un processus simple pour vérifier si votre appareil est concerné. Les utilisateurs doivent se rendre sur le site support.apple.com et entrer le numéro de série de leur téléphone. Si votre iPhone est identifié comme défectueux, Apple s'engage à couvrir les frais de réparation.

Les options de réparation disponibles

Pour ceux dont l'appareil est affecté, plusieurs options de réparation s'offrent à vous. Vous pouvez prendre rendez-vous dans un Apple Store, contacter un centre de services agréé, ou encore opter pour un envoi postal au centre de réparation d'Apple. Apple a également annoncé qu'un remboursement sera accordé à ceux qui ont déjà payé pour cette réparation. Un geste apprécié qui démontre l'engagement de la marque envers ses clients.

Un précédent chez Apple

Bien que ce type de problème soit rare chez Apple, ce n'est pas une première. En 2021, l'iPhone 12 avait également rencontré un souci avec ses haut-parleurs. Apple est généralement reconnu pour la fiabilité de ses produits et le suivi logiciel prolongé qu'il assure. Toutefois, cette situation rappelle que même les meilleures marques ne sont pas à l'abri de défauts. Cette initiative d'Apple pourrait-elle renforcer la confiance des utilisateurs envers la marque ?

أخبار وطنية

روبرتاجات

تحقيقات

حوارات

تسالي

AL-DIWAN
EL-DIWAN
يومية وطنية متخصصة ثقافية



PRIX DU PRESIDENT
DE LA REPUBLIQUE
DU MEILLEUR EXPORTATEUR
DE L'ANNEE 2025 :

La date-butoir
des candidatures fixées
au 20 décembre

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations vient d'annoncer, dans un communiqué, l'ouverture des candidatures au concours du Prix du président de la République du meilleur exportateur de l'année 2025, fixant au 20 décembre le dernier délai pour l'inscription. Une déclaration sur l'honneur jointe à cette annonce devra être jointe à l'adresse électronique du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations : export@mcepe.gov.dz. «En application des dispositions du Décret présidentiel n° 24-202 du 24 juin 2024, portant création du Prix du président de la République du meilleur exportateur, modifié et complété, notamment ses articles 12 et 13, le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations informe l'ensemble des opérateurs économiques activant dans le domaine de l'exportation, de l'ouverture des candidatures au concours du Prix du président de la République du meilleur exportateur de l'année 2025», précise le communiqué. Il y a quelques jours, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a supervisé l'installation du jury interministériel chargé de sélectionner les lauréats du Prix du président de la République du meilleur exportateur, a indiqué un communiqué du ministère.

M.Bouchra

UNESCO :

L'Algérie élue
vice-présidente
de la prochaine session
du Comité
intergouvernemental
de sauvegarde du patrimoine
culturel immatériel

L'Algérie a été élue vice-présidente pour la 21e session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO pour l'année 2026, lors de la 20e session ordinaire dudit Comité tenue vendredi à New Delhi (Inde), indique un communiqué du ministère de la Culture et des Arts. "Lors de la 20e session ordinaire du Comité, tenue vendredi 12 décembre 2025 à New Delhi, Il a été décidé de la tenue de la 21e session dans la ville de Xiamen (République populaire de Chine), du 30 novembre au 5 décembre 2026", précise le communiqué. "Organe statutaire de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, ce Comité est chargé de préparer la mise en œuvre de la Convention et d'évaluer les dossiers de candidature inscrits sur les listes du patrimoine mondial", selon la même source. "Cette élection de haut niveau se veut une reconnaissance internationale de la place de premier plan de l'Algérie et de ses efforts continus en matière de sauvegarde et de protection du patrimoine culturel immatériel de l'humanité", ajoute le communiqué. "L'élection de l'Algérie à ce poste important lui offre la possibilité de contribuer à l'élaboration des politiques et à l'orientation des efforts internationaux pour la protection du patrimoine immatériel de l'humanité, mais confirme également son engagement à soutenir les causes d'un patrimoine culturel juste et durable", conclut la même source.

L.Kheira

CRIMINALITE/LUTTE :

Une tentative de trafic
de plus de 41000 comprimés
de psychotropes déjouée au port de Bejaia

Les agents de l'inspection principale de visite aux voyageurs, à la gare maritime "Hadj Haddad" au port de Bejaia relevant de la direction régionale des douanes de Sétif ont déjoué une tentative de contrebande de 41722 comprimés de psychotropes, indique un communiqué de cette direction publié vendredi. Selon, le même communiqué, la saisie de la quantité susmentionnée de psychotropes d'ecstasy avait été effectuée en coordination avec des membres de l'Armée nationale populaire (ANP) de la 5è Région militaire, après qu'elles aient été découvertes dissimulées dans 24 boîtes de conserves à l'intérieur des bagages d'un passager qui se trouvait à bord d'un véhicule utilitaire arrivant par navire étranger en provenance du port de Sète (France). Les moyens de transport utilisés lors de cette opération ont également été saisis, et le contrevenant a été arrêté et traduit devant les autorités judiciaires compétentes, indique le même document. L'opération réalisée confirme l'engagement des Douanes algériennes, en coordination avec les différents organes de l'Etat, à mettre en œuvre la stratégie nationale de lutte contre la contrebande et le crime organisé, et témoigne de la disponibilité et de la vigilance des douaniers pour la protection de la sécurité et de la santé publique, indique le communiqué.

L.Kheira

PETKOVIC DEVOILE SA LISTE POUR LA CAN 2025 :

Adel Boulbina et berkane,
les nouveaux venus



Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Vladimir Petkovic a dévoilé ce samedi la liste des 28 joueurs retenus pour la Coupe d'Afrique des nations CAN 2025 (21 décembre - 18 janvier 2026), à l'occasion d'une conférence de presse prévue à la salle des conférences «Mohamed Sellah» du stade Nelson Mandela de Baraki (15h00). Il convient de rappeler que les Verts évolueront dans le groupe E lors du tournoi continental en compagnie de du Burkina Faso, de la Guinée équatoriale, et du Soudan. C'est d'ailleurs face aux Soudanais que les camarades de Mahrez effectueront leur première sortie programmée pour le mercredi 24 décembre (16h00), à Rabat. Le Onze national jouera ensuite face au Burkina Faso, le dimanche 28 décembre (18h30), avant de boucler la phase de poules, quatre jours plus tard, en donnant la réplique à la Guinée équatoriale, le mercredi 31 décembre (17h00). À noter que l'Algérie jouera ses trois rencontres

au Stade Moulay El Hassan.

*Liste des 28 joueurs convoqués :

*Gardiens :

Luca Zidane (FC Grenade/Espagne), Anthony Mandrea (SC Caen/France), Oussama Benbot (USM Alger).

*Défenseurs :

Ramy Bensebaïni (Borussia Dortmund/Allemagne), Rayan Aït-Nouri (Manchester City/Angleterre), Samir Chergui (FC Paris/France), Rafik Belghali (Hellas Vérone/Italie), Aïssa Mandi (Lille OSC/France), Jaouen Hadjam (BSC Young Boys/Suisse), Mehdi Dorval (SSC Bari/Italie), Zinédine Belaïd (JS Kabylie), Mohamed Amine Tougaï (ES Tunis/Tunisie), Youcef Atal (Al-Sadd SC/Qatar).

*Milieux :

Ismaël Bennacer (Dinamo Zagreb/Croatie), Ramiz Zerrouki (Twente FC/Pays-Bas), Hicham Boudaoui (OGC Nice/France), Adam Zorgane (Union Saint-Gilloise/Belgique), Ibrahim Maza (Bayer Leverkusen/Allemagne), Farés Chaïbi (Eintracht Francfort/Allemagne), Houssem Aouar (Al-Ittihad Djeddah/Arabie saoudite).

*Attaquants :

Ilan Kebbal (Paris FC/France), Mohamed Amine Amoura (VfL Wolfsburg/Allemagne), Riyad Mahrez (Al-Ahli SC/Arabie saoudite), Anis Hadj Moussa (Feyenoord/Pays-Bas), Baghdad Bounedjah (Al-Shamal SC/Qatar), Monsef Bakrar (Dinamo Zagreb/Croatie), Adil Boulbina (Al-Duhail SC/Qatar), Redouane Berkane (Al-Wakrah SC/Qatar).

GHAZA:

Le bilan des pluies torrentielles
s'élève à 13 morts

Au moins 13 personnes sont mortes dans la bande de Gaza au cours des dernières 24 heures, dont trois enfants d'hypothermie, après des pluies diluviennes, a annoncé vendredi la Défense civile dans un nouveau bilan.

Un précédent bilan a fait état de 11 morts.

Ces intempéries liées à la tempête Byron balayent depuis mercredi tentes et abris de fortunes, aggravant la détresse des habitants dont la quasi-totalité a été déplacée par plus de deux années de guerre génocidaire sioniste contre la bande de Gaza. Les secours sont intervenus après l'effondrement de 13 maisons "en raison de fortes pluies et de vents violents", selon un communiqué de la Défense civile. Son porte-parole, Mahmoud Bassal, a indiqué que six personnes avaient péri quand une maison s'est écroulée à Bir al-Naja



(nord), et quatre autres lors de l'effondrement de murs dans des incidents distincts.

S.Souad

L'armée
thaïlandaise
annonce la mort de deux
nouveaux soldats
à la frontière avec
le Cambodge

L'armée thaïlandaise a annoncé, mardi 9 décembre, la mort de deux nouveaux soldats dans les affrontements à la frontière avec le Cambodge, portant le bilan à trois soldats tués depuis la reprise des combats dimanche entre les deux voisins d'Asie du Sud-Est. «Trois soldats ont été tués au total, un le 8 décembre et deux le 9 décembre», a fait savoir l'armée dans un communiqué.

COREE DU SUD :

Un avion
de patrouille
s'écrase et fait quatre
morts

Utilisé pour des exercices de décollage et d'atterrissage, l'appareil s'est écrasé six minutes après son envol. Un avion de patrouille de la marine sud-coréenne qui s'est écrasé jeudi dans les montagnes tuant ses quatre occupants. L'appareil était utilisé pour des entraînements au décollage et à l'atterrissage quand il s'est écrasé, juste avant 14 heures locales (7 heures, heure française), près de la ville de Pohang (sud-est), a déclaré la marine. Une enquête a été ouverte pour déterminer les raisons de ce crash, qui s'est produit après environ six minutes de vol. « La marine a localisé les quatre corps de l'équipage de l'avion de patrouille maritime et est en train de les récupérer », a annoncé la marine dans un communiqué.

ARGENTINE :

Des pluies
dantesques
font plusieurs
morts

La ville de Bahia Blanca, où des pilages ont eu lieu, a reçu en huit heures autant de pluies qu'en une année. L'Argentine est en proie à une dramatique catastrophe naturelle. Au moins 13 personnes ont péri dans des pluies torrentielles qui se sont abattues depuis vendredi matin sur la ville portuaire de Bahia Blanca, à 600 km au sud-ouest de Buenos Aires. Onze des treize morts ont été identifiés. Le conseil municipal n'exclut pas d'autres décès dans cette ville de 350.000 habitants.

NAMIBIE :

Un lion tueun touriste
dans un lodge de safari

La victime campait dans un complexe de tentes de luxe situé dans une région reculée du nord-ouest du pays lorsque l'incident s'est produit, tôt le matin. Un lion a tué un touriste de 59 ans dans un complexe de tentes de luxe situé dans une région reculée du nord-ouest de la Namibie, a annoncé la police. La victime campait avec d'autres touristes dans ce complexe touristique lorsque l'incident s'est produit tôt le matin, a indiqué la police.